

Romain Benini et Gilles Couffignal (dir.)



*Chrétien de Troyes*

*Rabelais*

*Racine*

*Chénier*

*Flaubert*

*Bouvier*

Cet ouvrage s'adresse en premier lieu à tous les étudiants préparant l'agrégation de Lettres, mais aussi au lecteur curieux de recherches en stylistique. Se trouvent ici réunies les interventions de la traditionnelle journée d'agrégation, à l'initiative de l'UFR de langue française de Paris-Sorbonne, sur le programme de la session 2018 des épreuves de grammaire et stylistique françaises: *Le Chevalier au lion* de Chrétien de Troyes, *Gargantua* de François Rabelais, *Athalie* de Jean Racine, les *Poésies* d'André Chénier, *L'Éducation sentimentale* de Gustave Flaubert, et enfin *L'Usage du monde* de Nicolas Bouvier. En appuyant leurs analyses sur des aspects linguistiques, génériques ou poétiques, les contributeurs de ce volume illustrent l'apport de la lecture stylistique à l'interprétation des textes.

STYLES, GENRES, AUTEURS N° 17

TRAVAUX DE STYLISTIQUE ET LINGUISTIQUE FRANÇAISES  
collection dirigée par Olivier Soutet

« Bibliothèque des styles »

*Styles, genres, auteurs*

- 1 Ronsard, Corneille, Marivaux, Hugo, Aragon
- 2 Montaigne, Bossuet, Lesage, Baudelaire, Giraudoux
- 3 *La Chanson de Roland*, Aubigné, Racine, Rousseau, Balzac, Jaccottet
- 4 *La Queste del Saint Graal*, Louis Labé, Cyrano de Bergerac, Beaumarchais, Tocqueville, Michel Leiris
- 5 Marguerite de Navarre, Cardinal de Retz, André Chénier, Paul Claudel, Marguerite Duras
- 6 *La Suite du roman de Merlin*, Marot, Molière, Prévost, Chateaubriand, Saint-John Perse
- 7 Du Bellay, Rotrou, Diderot, Verlaine, Gracq
- 8 Jean Bodel, Adam de la Halle, Viau, Des Périers, Voltaire, Hugo, Bernanos
- 9 Chrétien de Troyes, Ronsard, Fénelon, Marivaux, Rimbaud, Beckett
- 10 Charles d'Orléans, Montaigne, Racine, Crébillon, Aloysius Bertrand, Robbe-Grillet
- 11 Bérroul, Rabelais, La Fontaine, Saint-Simon, Maupassant, Lagarce
- 12 Guillaume de Lorris, Scève, Mme de Sévigné, Rousseau, Musset, Gide
- 13 *Le Couronnement de Louis*, Jodelle, Tristan L'Hermite, Montesquieu, Stendhal, Éluard
- 14 *Roman d'Eneas*, La Boétie, Corneille, Marivaux, Baudelaire, Yourcenar
- 15 Jean Renart, Ronsard, Pascal, Beaumarchais, Zola, Bonnefoy
- 16 Christine de Pizan, Montaigne, Molière, Diderot, Hugo, Giono

Romain Benini et Gilles Couffignal (dir.)

Chrétien de Troyes,  
Rabelais, Racine,  
Chénier, Flaubert,  
Bouvier



Ouvrage publié avec le concours de l'UFR de langue française  
et de l'équipe « Sens, texte, informatique, histoire » (EA 4509)  
de l'université Paris-Sorbonne

Les PUPS, désormais SUP, sont un service de la faculté des Lettres  
de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2017

© SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES, 2021

ISBN de la version papier : 979-10-231-0579-7

PDF complet – 979-10-231-2094-3

Avant-propos – 979-10-231-2095-0

I Andrieu – 979-10-231-2096-7

I James-Raoul – 979-10-231-2097-4

**II Conforti-Santarpia – 979-10-231-2098-1**

II Huchon – 979-10-231-2099-8

III Laurent – 979-10-231-2100-1

IV Bianco – 979-10-231-2101-8

V Fontvieille-Cordani – 979-10-231-2102-5

V Scepi – 979-10-231-2103-2

VI Bougault – 979-10-231-2104-9

VI Chaudier – 979-10-231-2105-6

Composition : 3d2s/Emmanuel Marc DUBOIS (Paris/Issigeac)

## **SUP**

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33) 01 53 10 57 60

[sup@sorbonne-universite.fr](mailto:sup@sorbonne-universite.fr)

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

François Rabelais  
*Gargantua*



# SUBJONCTIF ET CONCURRENCE DE L'INDICATIF EN PHRASE COMPLEXE DANS *GARGANTUA* DE RABELAIS

*Marielle Conforti-Santarpia*

À la Renaissance, le subjonctif est fréquent et connaît des emplois variés et souvent différents de ceux du français moderne. Nous proposons de les étudier au sein de la phrase complexe du premier au 38<sup>e</sup> chapitre de *Gargantua* de Rabelais, en mettant l'accent sur la concurrence du mode indicatif. À cet effet, le texte de *Gargantua* est particulièrement intéressant car il existe une langue proprement rabelaisienne, fondée, si l'on reprend les mots de Mireille Huchon, sur un « système grammatical particulier à Rabelais<sup>1</sup> » dont nous mettrons deux points en exergue : d'abord le souci de respecter l'origine, l'étymologie du mot, par l'orthographe, suivant la règle de ce que Rabelais appelle « la censure antique » – l'orthographe étant, rappelons-le, une question centrale du xvi<sup>e</sup> siècle –, ensuite la participation de Rabelais au mouvement de célébration de la langue française. Effectivement, son œuvre épouse un moment charnière de l'histoire du français qui, d'une part, exclut le latin des affaires de l'état en faveur du français par l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539<sup>2</sup> et, d'autre part, célèbre la langue française et développe sa littérature. Or, face aux variétés de français, il semblait nécessaire de codifier l'écriture d'une langue aux mille visages, comme cela avait été fait en Italie en prenant pour modèle le toscan de Dante, Pétrarque et

- 1 Mireille Huchon, *Rabelais grammairien, de l'histoire du texte aux problèmes d'authenticité*, Genève, Droz, 1981, p. 491.
- 2 Sur les implications du choix d'un « langaige maternel françois », voir Jean-François Courouau, *Et non autrement. Marginalisation et résistance des langues de France (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècles)*, Genève, Droz, 2012, p. 48-58. En ce qui concerne la description d'un « royaume polyglotte », voir Paul Cohen, « Langues et pouvoirs politiques en France sous l'Ancien Régime », dans Serge Lusignan, France Martineau, Yves Charles Morin et Paul Cohen, *L'Introuvable Unité du français. Contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (xii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle)*, Laval (Québec), Presses de l'université Laval, 2012, p. 126-141.

Boccace. En France, à défaut de textes littéraires assez illustres pour servir d'exemple, les théoriciens choisirent la langue contemporaine pour « l'élaboration d'une forme référentielle qui puisse servir de norme »<sup>3</sup>. Dès la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, la langue parlée à Paris<sup>4</sup> est retenue par les grammaires, comme celles de Louis Meigret (1550), de Jacques Peletier du Mans (1550) ou de Robert Estienne (1557). Prenant part à tous ces débats, Rabelais participa aussi à la tentative de codification du français écrit. Dans ce contexte, nous nous demanderons à quelle logique obéissait le choix du subjonctif en phrase complexe dans *Gargantua*, en exposant d'abord les difficultés d'identification de certains paradigmes pour aborder ensuite l'emploi du subjonctif dans les subordonnées à valeur exclusivement de potentiel, de contrefactuel, de potentiel ou de contrefactuel selon le contexte, enfin le système de concordance des temps auquel répondait le subjonctif rabelaisien.

#### IDENTIFICATION DU SUBJONCTIF ET ORTHOGRAPHE ÉTYMOLOGIQUE

L'orthographe des textes de Rabelais ne s'inscrit pas dans le courant de modernisation de l'orthographe, mais dans ce qu'il appelle, à la première page du *Tiers livre* en 1552, la « censure antique<sup>5</sup> » – « censure » au sens de correction et de critique. Elle consiste à corriger le texte en faveur du principe de « reconnaissance étymologique<sup>6</sup> », la graphie visant à respecter la forme originelle du mot, ce qui valut à Rabelais le reproche d'une graphie surchargée<sup>7</sup>. L'origine du paradigme demeure ainsi inscrite

3 Jean-François Courouau, *Et non autrement*, *op. cit.*, p. 89.

4 Ce français de référence est au moins en partie le fruit d'un imaginaire linguistique commun aux différents grammairiens, voir Yves Charles Morin, « L'imaginaire norme de prononciation aux xvi<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles », dans *L'Introuvable Unité du français*, *op. cit.*, p. 148.

5 Mireille Huchon, *Rabelais grammairien*, *op. cit.*, p. 8 : « Quant au lecteur de 1552 qui ouvrait l'édition du *Tiers Livre* imprimée par Michel Fezandat, son attention devait être arrêtée par la mention de la page du titre : *Reueu, et corrigé par l'Autheur, sus la censure antique* ».

6 *Ibid.*, p. 196.

7 Marie-Madeleine Fragonard et Éliane Kotler, *Introduction à la langue du xvi<sup>e</sup> siècle*, Paris, Nathan, coll. « 128 », 1994, p. 46 ; Mireille Huchon, *Rabelais grammairien*, *op. cit.*, p. 216-219.

par l'usage de désinences et de radicaux archaïsants engendrant parfois des confusions morphologiques entre le passé simple de l'indicatif et l'imparfait du subjonctif.

#### Désinences archaïsantes : omission du *i* discriminant en P4 et P5 et tours figés

Rabelais ne généralise pas les désinences en *-ions*, *-iez* en P4 et P5, comme le font généralement ses contemporains, préférant maintenir celles de l'ancienne langue en *-ons*, *-ez*<sup>8</sup> : « J'entends bien que lisans ces motz, vous *moquez* du vieil beuveur, et *reputez* l'exposition des couleurs » (p. 103)<sup>9</sup>, « je suis d'opinion que *retenons* ces fouaces et l'argent » (p. 301), « le propos requiert, que *racontons* ce qu'advint à six pelerins » (p. 345). Or l'emploi du graphème <i> aux première et deuxième personnes du pluriel est fondamental pour distinguer le présent du subjonctif du présent de l'indicatif<sup>10</sup>. Il s'agit probablement aussi d'un emprunt au gascon<sup>11</sup>. En effet, dès la seconde partie du xv<sup>e</sup> siècle, « on ne [...] trouve plus guère » ce type d'occurrences « que chez les écrivains

- 8 Les désinences *-ons* et *-ez* sont les formes courantes au xiv<sup>e</sup> siècle. À partir du xv<sup>e</sup> siècle, la désinence *-ions* se répand mais *-ons* ne disparaît pas. Voir Christiane Marchello-Nizia, *La Langue française aux xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 262.
- 9 Rabelais, *Gargantua*, éd. Mireille Huchon, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 2007 (notre édition de référence). Tous les soulignements au sein des citations de *Gargantua* sont nôtres.
- 10 D'un point de vue phonologique, le graphème <i> correspond au yod dit « désactualisant ». Il traduit l'indétermination et l'antériorité du propos conjugué au mode subjonctif. Il pose ainsi une différence claire et nette avec le mode de l'indicatif. Cette interprétation d'un yod « désactualisant » aux première et deuxième personnes du pluriel du subjonctif n'est en rien contradictoire avec la présence de ce même yod à l'imparfait de l'indicatif aux mêmes personnes. En effet, le subjonctif présent, comme l'imparfait de l'indicatif, exprime l'antériorité, le subjonctif étant dans une perspective guillaumienne un « avant » indicatif (Robert Martin, *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, 1983 [2<sup>e</sup> éd 1992], p. 121.). Voir Olivier Soutet, « Proposition pour une systématique historique des évolutions morphologiques ; l'exemple du subjonctif français au xvi<sup>e</sup> siècle », *L'Information grammaticale*, 74, juin 2007, p. 39-42 et Marielle Conforti, *Le Subjonctif en français préclassique. Étude morphosyntaxique 1539-1637*, thèse sous la dir. d'Olivier Soutet, université Paris-Sorbonne, 2014, p. 83-87.
- 11 Mireille Huchon, *Rabelais*, Paris, Gallimard, 2011, p. 187 : Rabelais « valorise les emprunts aux langues vernaculaires ».

gascons, comme Monluc<sup>12</sup> » qui utilisent indistinctement les formes avec et sans *ç* en P 4 et P 5.

Un autre archaïsme parsème le texte de Rabelais : les tours figés au subjonctif, fréquents à la Renaissance, surtout en phrase simple. Il s'agit d'expressions, généralement au subjonctif présent, d'origine médiévale et dépourvues de la béquille *que*. Leur fréquence dans le discours aboutit à la lexicalisation, se fixant en expressions utilisées de manière quasi automatique et dotées d'un sens unique, bien qu'à l'origine elles fussent porteuses de significations variant selon le contexte<sup>13</sup>. De plus, le figement engendre l'invariabilité de l'expression qui ne peut plus évoluer, ce que Gaston Gross définit en ces termes : « une séquence est figée du point de vue syntaxique quand elle refuse toutes les possibilités combinatoires ou transformationnelles qui caractérisent habituellement une suite de ce type<sup>14</sup>. » L'expression *Dieu gard* se fige dès le Moyen Âge et, pour cette raison, conserve l'orthographe médiévale de la 3<sup>e</sup> personne du singulier sans *e*, alors caractéristique du subjonctif : « *Dieu gard Hierusalem* » (p. 309), « *Dieu vous guard* du mal » (p. 135), « *le diable m'emport* » (p. 341) ou encore : « Ha! (dist-elle) à *Dieu ne plaise!* » (p. 81), doté ici d'un sémantisme souvent proche de celui de l'adverbe *jamais*. Notons que l'expression à *Dieu ne plaise* est particulièrement ironique dans la bouche de Gargamelle, car il répond au vœu de castrer son époux « *pleust à Dieu* que vous l'eussiez coupé » (p. 79). *Pleust à Dieu* est aussi un tour figé au subjonctif, conjugué à l'imparfait.

78

12 Georges Gougenheim, *Grammaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Picard, 1984, p. 115.

13 Le figement appauvrit sémantiquement l'expression, tout en lui garantissant une survie durable par le fait même d'une simplification sémantique étendue et généralisée à l'usage quotidien de la langue. Notons que le sens du tour lexicalisé est saisi par l'ensemble des locuteurs car « il fait partie des connaissances supposées partagées par les locuteurs appartenant à la même communauté linguistique » (Marie-Françoise Mortureux, « Figement lexical et lexicalisation », *Cahiers de lexicologie*, 82, 2003, p. 15).

14 Gaston Gross, *Les Expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*, Gap, Ophrys, 1996, p. 154.

La notion de censure antique permet de penser que les pratiques graphiques de Rabelais correspondent à une volonté conservatrice visant à ne pas moderniser l'orthographe des radicaux verbaux qu'il veut immuable comme en hébreu, langue qu'il prend pour modèle<sup>15</sup> avec le grec et le latin<sup>16</sup>. Il maintient leur base étymologique et les marques de corruption dûes à l'évolution de la langue<sup>17</sup>. À titre d'exemple, Rabelais préfère la forme palatalisée *preigne* du verbe *prendre* à la forme dépalatalisée *prenne*, plus fréquente à partir de la seconde moitié du siècle<sup>18</sup>: « Je donne au diable en quas que de ma vie / *preigne* à mercy leur vente de quenoilles » (p. 51), « il fault [...] qu'en ma main tremblante je *preigne* la lance » (p. 279). Cet usage sera définitivement condamné dans le premier XVII<sup>e</sup> siècle. Antoine Oudin écrit explicitement: « Opt. Prenne & non pregne », de même que Vaugelas dans sa remarque 66<sup>19</sup>.

Par ailleurs, bien qu'à partir du XV<sup>e</sup> siècle la réduction de l'hiatus se soit progressivement généralisée, Rabelais maintient l'hiatus<sup>20</sup> «eu» des paradigmes du type *feusse* au lieu de *fusse*: « Si je montois aussi bien que j'avalle, je *feusse* pieç' à hault en l'aer » (p. 73), « *Pleust* à dieu, que je *sceusse* l'officine » (p. 171) et l'hiatus «ei» du type *feisse* au lieu de *fisse* « en cas qu'ilz le *feissent* mouvoir de sa place » (p. 233). La réduction des

15 Mireille Huchon, *Rabelais grammairien*, op. cit., p. 315.

16 *Ibid.*, p. 5. Pour Rabelais, le français est le fruit de la « conijunction des quatre langues »: l'hébreu, le grec, le latin et l'italien (*ibid.*, p. 354-359).

17 *Ibid.*, « L'intégrité du mot », p. 292-314.

18 Marielle Conforti, *Le Subjonctif en français préclassique*, op. cit., « Les radicaux palatalisés versus non palatalisés », p. 47.

19 Antoine Oudin, *Grammaire française rapportée au langage du temps*, réimpression des éditions de Paris, 1632 et 1640, Genève, Slatkine Reprints, 1972, p. 178; Claude Fabre de Vaugelas, *Remarques sur la langue française*, éd. Zygmund Marzys, Genève, Droz, 2009, p. 66: « C'est une faute familiere aux Courtisans, hommes, & femmes, mesmes à ceux qui parlent le mieux, de dire preigne, comme, il faut qu'il preigne patience, au lieu de dire, qu'il prenne; Et vieigne, pour vienne, comme, il faut qu'il vieigne luy-mesme, au lieu de dire, qu'il vienne ».

20 La Renaissance achève l'évolution commencée dès le XIII<sup>e</sup> siècle de la réduction de l'hiatus. Ce dernier se définit comme l'union de deux voyelles contiguës, séparées par la coupe syllabique et n'appartenant pas à la même syllabe: haïr → ha/îr. Sur la réduction de l'hiatus à la Renaissance, voir Marielle Conforti, *Le Subjonctif en français préclassique*, op. cit., p. 68-72.

hiatus demeure le point de graphie le plus résistant à la normalisation au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup>.

Rabelais emploie aussi la forme de l'ancien français *voulsist*, au lieu de *voulusse*, construite par analogie avec le paradigme latin du type *dormisti*<sup>22</sup>: « En fin le prioit *qu'il le voulsist retenir pour le moindre de ses serviteurs* » (p. 157). Par ailleurs, le subjonctif imparfait est difficilement reconnaissable sous la plume de Rabelais, comme d'ailleurs en général à la Renaissance, entraînant la confusion entre l'indicatif et le subjonctif.

#### Confusion morphologique : imparfait du subjonctif et passé simple de l'indicatif<sup>23</sup>

80

L'ajout d'un *s* en P<sub>3</sub> au passé simple de l'indicatif, usage fréquent jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>, conduit à des confusions importantes entre l'imparfait du subjonctif et le passé simple de l'indicatif, et ce d'autant plus qu'ils ont le même radical. La forme ressemble alors à s'y méprendre à un imparfait du subjonctif. On trouve ainsi dans *Gargantua* des paradigmes que l'œil, *a priori*, assimile à des subjonctifs imparfaits, comme dans les vers du chapitre II: « Cil qui jadis *anihila* Carthage / Courtoisement *se mist* en mylieu d'eux, / Les *requerent* d'avoir son heritage. / Ou bien qu'on feist justement le partage. » (p. 55), alors qu'il s'agit bel et bien de paradigmes de passé simple. *Se mist* est un passé simple: premier indice: le paradigme est précédé et suivi de verbes au même temps: *anihila*, *requerent* et *firent*; deuxième indice: *se mist*, comme *anihila*, *requerent* et *firent*, inscrit le procès exprimé dans la chronologie, dans l'enchaînement d'actions passées (d'abord Scipion l'Africain désigné comme « cil qui anihila Cartage », celui qui annihila Carthage, se mit au milieu des hommes, et leur demanda ensuite ce qui lui revenait). En revanche, le paradigme *feist* de la proposition complétive

21 *Ibid.*, p. 68-72.

22 Étymologiquement, le bas latin *voluisset*, devient *volisset* après la chute de [w], souvent graphié *volist* en ancien français: *volsisse*, *volisses*, *volist*. Les radicaux en <-iss-> s'effacent ensuite pour laisser la place aux paradigmes en <-uss->, par analogie avec les verbes du troisième groupe ayant un infinitif en <-oir>, et un radical en <-u-> tel que *devoir* et *boire*. Voir *ibid.*, p. 63-64.

23 *Ibid.*, p. 77-79.

24 Colette Demaizière, « Le subjonctif dans les commentaires de Monluc », *L'Information grammaticale*, 74, juin 1997, p. 57.

objet est conjugué au subjonctif imparfait – et non à l’infinitif comme *avoir* auquel il est pourtant coordonné – pour exprimer la modalité d’éventuel propre au subjonctif imparfait, comme nous le verrons plus loin.

De même, dans l’occurrence : « Le grand Dieu *feist* les planettes et nous faisons les platz netz » (p. 75), *feist* est un verbe conjugué au passé simple car il exprime une action passée et révolue, à savoir la création divine, qui s’oppose à la création humaine, actuelle, conjuguée au présent de l’indicatif *faisons*. Cette phrase à l’ironie mordante met en parallèle la création divine et celle des hommes, ironie par ailleurs accrue par le jeu de mots *planettes* et *platz netz*.

La morphologie du subjonctif rabelaisien s’avère donc essentiellement conservatrice, attachée à « manifester l’étymologie et à indiquer les corruptions phonétiques que le mot a pu subir<sup>25</sup> ». Cependant, la syntaxe du subjonctif rabelaisien reflète généralement pour sa part des emplois propres à la langue française de son temps.

#### SUBJONCTIF : EXPRESSION DU POTENTIEL OU DU CONTREFACTUEL

À la Renaissance, le subjonctif est particulièrement fréquent car le « clivage entre le subjonctif et l’indicatif [est tout simplement] celui qui sépare le possible du probable<sup>26</sup> ». Le probable, monde de ce qui est, est conjugué au mode indicatif et le possible, monde du virtuel, au subjonctif. Pour étudier l’emploi du subjonctif dans la phrase complexe, nous adopterons donc le classement syntaxique fondé sur la notion d’univers de croyance de Robert Martin, c’est-à-dire sur l’ensemble des croyances d’un locuteur, en fonction de ce qui lui semble vrai. En partant des concepts de potentiel et de contrefactuel<sup>27</sup>, nous évoquerons en premier lieu le subjonctif à valeur de potentiel au sein des complétives,

25 Mireille Huchon, *Rabelais grammairien*, op. cit., p. 292.

26 Robert Martin, *Pour une logique du sens*, op. cit., p. 121.

27 Les mondes potentiels présentent comme vrai ou faux ce qui, dans le monde de ce qui est pour le locuteur, apparaît possiblement vrai ou possiblement faux (faits non avérés, mais qui pourraient être) ; autrement dit, il s’agit des faits qui ne contiennent aucune proposition contradictoire avec celles du monde que le locuteur admet comme le monde de ce qui est. Le monde du contrefactuel contient « au moins une

des relatives et des subordonnées conjonctives de but et de conséquence, et en second lieu le subjonctif à valeur de contrefactuel dans l'expression de l'inexistence et de l'antécedence.

### Subjonctif et potentiel dans la complétive

Nous entendons par subordonnées complétives les propositions introduites par le morphème *que*, propositions de fonction complément d'objet, terme complétif, sujet du verbe de la principale et complément de l'adjectif<sup>28</sup>. Le subjonctif apparaît dans les complétives en fonction de la « valeur de vérité » du procès, car le sémantisme du verbe recteur détermine le mode utilisé dans la subordonnée.

82

Dans un contexte dit boulique, exprimant l'idée de volonté, les verbes sont généralement conjugués au subjonctif. Cet usage du mode subjonctif dans l'expression des idées sous volition n'est pas propre au français ; il existait déjà en latin et s'est maintenu « intégralement du latin au roman ». L'opérativité de l'idée regardante de volition trouve en effet « pour l'idée qu'elle regarde, une position en affinité avec sa nature dans la visée chronogénétique avant sa résolution en vision »<sup>29</sup>. La précocité du procès souhaité sur la chaîne chronogénétique entraîne l'usage du mode subjonctif. C'est le cas des propositions introduites par *vouloir* : « Je voudrois bien que les plaisans chevaliers jadis Rhodiens vous *resistassent* » (p. 309), par *ordonner* : « ordonna qu'on luy *feist* habillemens à sa livrée » (p. 93) ou par *commander* : « commenda qu'il *feust payé* de ses guaiges et qu'on le *feist* bien chopiner sophisticquement » (p. 159).

Pour les mêmes raisons de précocité temporelle apparaît le mode subjonctif dans les propositions aléthiques, portant sur la modalité de vérité d'un énoncé, où la nécessité et la possibilité sont antérieures au

---

proposition contradictoire avec celles du monde que le locuteur admet comme le monde de ce qui est » (*ibid.* p. 126).

28 Bien qu'elles soient aussi considérées comme des complétives en vertu de leur fonction complément d'objet direct du verbe de la principale, nous excluons de notre étude les infinitives parce qu'elles n'appellent aucun verbe personnel et, par voie de conséquence, aucun subjonctif.

29 Gérard Moignet, *Essai sur le mode subjonctif, en latin postclassique et en ancien français*, Paris, PUF, 1959, t. 2, p. 665.

procès envisagé<sup>30</sup>. C'est le cas des tours impersonnels, beaucoup plus fréquents et variés qu'en français moderne où nous n'employons plus guère les expressions du type « *ce n'est de coutume que* pauvres Diables soient si bien monstrez » (p. 323) ou « *ce ne seroyt que bon* que nous rendissiez noz cloches » (p. 177). Dans les tours impersonnels s'ajoute à l'idée de nécessité et d'antériorité un autre facteur : le caractère indéfini du tour. En effet, l'absence de sujet défini des tournures impersonnelles, réduit seulement à une vague entité, contamine le verbe de la subordonnée de cette imprécision dont découle naturellement l'usage d'un subjonctif, comme dans les occurrences : « Fauldra il que je vous *empesche* à me y ayder? ; il fault [...] que maintenant de harnoys je *charge* mes pauvres espauls lasses et foibles, et en ma main tremblante je *preigne* la lance et la masse » (p. 279) ; « mieulx vault que je me *mette* entre les arsons » (p. 327).

De même, dans les contextes épistémiques, qui expriment le rapport du sujet à la réalité selon un degré de certitude relevant de la croyance, du doute ou de la certitude, le subjonctif est généralement attendu. Cette notion de certitude devrait donc, « en principe<sup>31</sup> », entraîner le mode indicatif, comme c'est le cas aujourd'hui et dans ces phrases de *Gargantua* : « Je pense que plusieurs *sont* aujourd'huy empereurs, Roys, ducz, princes » (p. 43), « Croiez que *c'estoyt* le plus horrible spectacle qu'on veit oncques » (p. 269), « Je croy que ce marroufles *voulent* que je leurs paye icy ma bien venue et mon proficiat » (p. 167). Or, à la Renaissance, le subjonctif était d'usage aussi après *croire* et *penser*. Peter Wunderli explique qu'à cette époque, après des « verbes de pensée », le subjonctif traduisait la réserve critique et personnelle du locuteur<sup>32</sup>. Il s'agit de subjonctifs exprimant un avis personnel, sans la moindre certitude du locuteur. Gustave Guillaume considère que les verbes de pensée sont interceptés plus tôt par la visée sur l'axe de la chronogénèse,

<sup>30</sup> Robert Martin, *Pour une logique du sens*, op. cit., p. 122-124.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 121.

<sup>32</sup> Peter Wunderli, *Die Teilaktualisierung des Verbalgeschehens (Subjonctif) im Mittelfranzösischen*, Tübingen, M. Niemeyer, 1970, p. 595.

et sont susceptibles de ce fait d'être conjugués au mode subjonctif<sup>33</sup>. Ces deux arguments nous semblent complémentaires pour éclairer le sens des subjonctifs des phrases : « Grandgousier son père, pensoit que *feussent* pouz » (p. 339) », « l'envoyèrent vivre en la forest de Biere [la jument]. Je croy qu'elle n'y *soyt* plus maintenant » (p. 193) qui traduisent l'incertitude des jugements posés par Grandgousier et le narrateur. Ce procédé de mise à distance ou de doute se rapproche parfois de l'ironie, comme après le verbe *cuyder*, concurrent à connotation souvent négative ou ironique du verbe *croire*, disparu au xvii<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup>. Rabelais inaugure, par exemple, *Gargantua* par une apologie des origines, en prenant son propre exemple :

84

Et pour vous donner à entendre de moy qui parle, je cuyde que *soye descendu* de quelque riche roy ou prince au temps jadis. Car oncques ne veistes homme, qui eust plus grande affection d'estre roy et riche que moy. (p. 45)

Le subjonctif « *soye descendu* » met en valeur l'opposition entre le propos et sa réalité tout en soulignant son absurdité. Le narrateur établit en effet un lien entre le sentiment et l'origine, la phrase de Rabelais correspondant au syllogisme douteux : « je n'ai jamais vu personne qui aimerait autant que moi être un riche roi, donc je descends d'une riche lignée de roi ».

En outre, l'expression d'une subjectivité, fondée par définition sur la contingence de l'être et sur l'incertitude, suscite aussi l'emploi du mode subjonctif. Ce sentiment peut être positif, lorsqu'il relève de ce qui est agréable, ou négatif lorsqu'il relève de ce qui est désagréable. Les verbes de sentiments positifs sont assez rares dans *Gargantua*, hormis l'occurrence « J'ayme fort qu'un diable tel m'*emporte* » (p. 323), à valeur ironique si l'on en croit la comparaison de l'interlocuteur avec le diable, à prendre, cela va de soi, au second degré. Plus fréquemment, le subjonctif est de mise après un verbe ou un nom relevant du champ lexical de la

33 Gustave Guillaume, *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, Champion, 1929, p. 39-40.

34 Pierre Gondret, « Cuidier, penser et croire, chez Calvin », *Le Français préclassique, 1500-1650*, 6, 1999, p. 51.

peur. Après les substantifs *peur* ou *crainte* « le subjonctif s'[est ainsi] toujours généralisé<sup>35</sup> », comme dans l'occurrence : « Mais les voyant tant fort se despiter : / craignit *qu'on mist ras* » (p. 53). Cependant, lorsqu'il s'agit d'insister sur la valeur de postérité, sur l'avenir du procès, Rabelais n'hésite pas à recourir au futur de l'indicatif, plus explicite en la matière bien qu'un subjonctif présent eût aussi fait l'affaire : « J'ay grand peur que toute ceste entreprinse *sera* semblable à la farce du pot au lait » (p. 315).

Les complétives sujets, introduites par un verbe principal à valeur injonctive ou de souhait, sont aussi généralement conjuguées au subjonctif : « Pleust à Dieu que je sceusse l'officine » (p. 171), qu'« un chascun *sceust* aussi certainement sa généalogie » (p. 43). Elles sont souvent antéposées à la principale : « *qu'il me ayt donques en ce poinct oultragé*, ce ne peut estre que par l'esprit maling » (p. 277). À l'inverse, l'indicatif apparaît lorsque le procès est considéré comme certain : « Dieu soit loué *que estes venu vous et voz gens saufz et entiers* » (p. 311), le retour des combattants étant véritablement constaté.

Enfin, notons un latinisme récurrent dans *Gargantua* : le discours indirect au subjonctif. Il s'agit d'occurrences du type : « Luy fut respondu *qu'il se contentast de raison* » (p. 189), « à quoy respondit, *qu'ilz esguorgetassent ceulx* qui estoient portez par terre » (p. 271) ou « disoit toutesfoys à sa femme *qu'elle en mangeast le moins* » (p. 67). Elles suivent le patron de la construction du discours indirect latin, au subjonctif ou à l'infinitif, alors que le français a renoncé au mode subjonctif dès l'ancien français pour ne garder que l'indicatif.

Aussi, par l'entremise du subjonctif, l'énoncé de la complétive demeure inscrit dans le monde des possibles, à l'instar de certaines propositions relatives.

#### Subjonctif et potentiel dans la relative

La subordonnée relative est la subordonnée la plus répandue à la Renaissance. Elle est si fréquente qu'Alexandre Lorian affirme qu'elle « ne descend jamais au-dessous de 38 pour cent au total des subordonnées dans

35 Ferdinand Brunot, *La Pensée et la Langue*, Paris, Masson et C<sup>ie</sup>, 1953, p. 546.

un texte donné [...], occup[ant ainsi] une place de première ordre<sup>36</sup> ». Bien que généralement conjuguées au mode indicatif, on rencontre aussi des relatives conjuguées au mode subjonctif. C'est le cas à chaque fois que l'actualisation de l'antécédent est contrariée ou restreinte. Les subordinées relatives restrictives, encore appelées déterminatives, sont conjuguées au mode subjonctif lorsque l'antécédent est soumis à la négation, à un superlatif ou à une sélection dans un ensemble. L'usage du mode subjonctif dans la relative répond à une définition simple : « tout ce qui peut rendre l'antécédent inactuel entraîne le subjonctif dans la relative<sup>37</sup> », car « l'existence de l'antécédent étant niée ou mise en doute, le procès qui est en l'expansion demeure virtuel<sup>38</sup> ». Nous aborderons aussi le cas particulier de la relative appositive à valeur de souhait, tour médiéval utilisé par Rabelais malgré son archaïsme et sa rareté.

La négation du verbe de la principale appelle de manière quasi automatique le mode subjonctif, car elle bloque d'emblée l'actualisation du procès en le présentant comme n'appartenant pas au monde de croyance du locuteur<sup>39</sup>. Lorsque Gallet affirme que « de toute mémoire, n'a esté prince ny ligue tant efferée, ou superbe, *qui ait auzé courir sus*, je ne dis point voz terres, *mais celles de vos confederez* » (p. 291), il nie l'existence d'aucun prince assez orgueilleux pour courir après, au sens d'attaquer, les terres des confédérés de Picrochole, impossibilité renforcée par le groupe nominal *de toute mémoire* qui atemporalise le procès. De même, le caractère exceptionnel de l'éducation de Gargantua qui « si bien et entierement retint les choses dictes, que pour lors n'estoit medicin qui *en sceut* à la moitié » est illustré par la négation du verbe *n'estoit* portant sur l'existence d'un médecin plus savant que lui « qui en *sceust* à la moytié » (p. 223- 225).

36 Alexandre Lorian « Journaux et chroniques 1450-1525 : quelques aspects de la subordination », communication au colloque *Sémantique lexicale et sémantique grammaticale en moyen français*, publ. par Marc Wilmet, Bruxelles, VUB, 1979, p. 261.

37 Gérard Moignet, *Essai sur le mode subjonctif en latin postclassique et en ancien français*, op. cit., t. 2, p. 686.

38 Geneviève Joly, *L'Ancien Français*, Paris, Belin, 2004, p. 214.

39 Delphine Denis et Anne Sancier-Château, *Grammaire du français*, Paris, LGF, coll. « Les usuels de Poche », 1994, s.v. « Subjonctif », p. 176.

De la même manière, le subjonctif qui suit le superlatif maintient l'ensemble du procès dans le monde du possible, et plus encore lorsque ce type d'occurrence exprime une appréciation, à l'exemple des gouverneurs déclarant à Picrochole : « Cyre, aujourd'huy nous vous rendons le plus heureux, plus chevaleureux prince *qui oncques feust depuis la mort de Alexandre Macedo* » (p. 305), citation glosable en ces termes « Cyre, aujourd'huy nous vous rendons le plus heureux, le plus valeureux prince qui fût jamais *à notre avis et à nos yeux*, depuis la mort d'Alexandre le Grand ». *A contrario*, l'indicatif apparaît pour insister plus sur la véracité du procès que sur l'appréciation personnelle. Il devient un gage d'objectivité du locuteur, comme dans la description de la jument destinée à porter Gargantua dite « la plus enorme et la plus grande que *feut* oncques veue » (p. 161). Le subjonctif traduit aussi une sélection dans un ensemble. Par exemple, le procès du verbe « alloient visiter les compagnies de gens » concerne uniquement les personnes ayant voyagé, telles qu'indiquées par la relative « qu'eussent veu pays estranges » (p. 235). Notons que le pronom relatif *que* occupe la fonction sujet dans ces derniers exemples, pratique rare mais encore usitée au début du xvi<sup>e</sup> siècle. De plus, la sélection dans l'ensemble se fait aussi de façon minimale dans un système corrélatif introduit par le groupe adverbial *peu de...quelqui* à l'instar des exemples suivants : « en ce gueret *peu de* bougrins sont nez / *qu'on n'ait berné sus le moulin à tan*. » (p. 53) ou « *peu de gens* sont aujourd'hui habitans par tout le continent et isles de l'Ocean, *qui ne ayent ambitieusement aspiré estre receuz en icelle [amitié]* » (p. 291).

Relevons enfin un archaïsme médiéval, extrêmement rare, utilisé au sein des subordinées relatives appositives. En ancien français, le subjonctif pouvait apparaître dans les relatives explicatives pour exprimer un souhait du type « car ce sont une gent que Dieux *maudie*<sup>40</sup> ». Le subjonctif traduit ici le souhait du locuteur qui appelle de ses vœux la

40 Peter Wunderli analyse en ces termes l'expression « ce sont une gent que Dieu maudie », tirée de *Berinus* § 157 (nous traduisons) : « Nous avons clairement la modalité du souhait placée dans la subordinée, et qui se traduit uniquement par le subjonctif : "Car ce sont une gent que Dieux maudie." » (*Die Teilaktualisierung des Verbalgeschehens (Subjonctif) im Mittel-französischen*, op. cit., p. 434-435.)

malédiction du peuple en question. Bien que les relatives de ce type ne soient quasiment plus d'usage au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>41</sup>, Rabelais, amateur de récits médiévaux et grand lecteur de Villon<sup>42</sup>, y recourt dans la phrase : « si Grandgousier nous mettoit siege, dès à present m'en irois faire arracher les dents toutes, seulement *que troys restassent*. » (p. 303), glosable par « si Grandgousier nous assiegeait, dès à présent je m'en irais faire arracher toutes les dents, dont je souhaiterais / en souhaitant qu'il en restât seulement trois ». Par ailleurs, les subordinées conjonctives de but et de conséquence sont généralement conjuguées au subjonctif.

### Subjonctif et potentiel dans la finale et la consécutive

88

Les finales sont conjuguées au mode subjonctif parce qu'elles expriment « une idée de prévision plus ou moins désidérative<sup>43</sup> » qui plonge le locuteur dans le monde de l'attente, exprimant la direction vers laquelle se tourne la volonté du locuteur, en attente d'un accomplissement resté virtuel au moment de l'énonciation car étant seulement visé. Le subjonctif est pour ce motif associé au but puisque « le fait souhaité n'appartient encore qu'au monde des possibles<sup>44</sup> ». Chez Rabelais, les finales sont généralement introduites par *affin que* : « *Affin que toute sa vie feust bon chevalcheur, l'on luy feist un beau grand cheval de boys.* » (p. 129) et par le morphème *que* : « Monsieur le Diable descendez, *que je aye le roussin / pour que je prenne le roussin* » (p. 323), « je auray prou d'affaires aujourd'huy [...] *que vous feussiez bien ayse / pour que que vous soyez bien ayse* » (p. 81). Plus rarement la locution *à ce que* introduit une proposition finale : « supplia un scavant medecin [...] *à ce qu'il considerast* si possible estoit remettre Gargantua en meilleure voye / *pour qu'il considérât* » (p. 219).

Les consécutives sont aussi souvent conjuguées au mode subjonctif. Elles sont apparentées à la proposition subordonnée conjonctive de

41 Olivier Soutet, *Le Subjonctif en français*, Paris, Ophrys, 2002, p. 40-41.

42 Voir Louis Thuasne, *Rabelais et Villon*, Paris, Champion, 1969 et Guy Demerson, *L'Esthétique de Rabelais*, Paris, SEDES, 1996, p. 119.

43 Gustave Guillaume, *Temps et verbe*, *op. cit.*, p. 43.

44 Delphine Denis et Anne Sancier-Château, *Grammaire du français*, *op. cit.*, s.v. « Mode et temps », p. 201.

comparaison<sup>45</sup>. La différence essentielle entre les deux propositions réside dans le fait que contrairement aux comparatives, dont la mise en relation corrélatrice suppose la réalité de son contenu propositionnel, nécessitant par voie de conséquence l'usage du mode indicatif, le procès des consécutives suppose « une projection maximale » virtuelle et inquantifiable, qui se conjugue généralement au mode subjonctif<sup>46</sup>. Il existe deux types de consécutives, toutes deux de formes corrélatives : celles qui expriment l'intensité et celles qui expriment la manière<sup>47</sup>. Sous la plume de Rabelais, les consécutives à valeur d'intensité sont souvent introduites par les locutions corrélatives : *tant... que, si... que* : « A ce ilz sont *tant* faciles, *que les nations estranges s'esbahissent de la patience des Roys*. » (p. 171), « et nous eussions *tant* à ton gré satisfait, *que eusse eu occasion de toy contenter* » (p. 295) ; et le morphème *que* peut ouvrir une consécutive à valeur de manière, au sens *de telle sorte que* : « et d'icelle alloit et venoit sans des pieds à rien toucher, *que à grande course on ne l'eust peu aconcevoir* » (p. 233).

En revanche, à la Renaissance l'indicatif prend souvent le relais du subjonctif en cas de certitude affirmée par le locuteur. La subordonnée est alors introduite par les mêmes locutions corrélatives d'intensité : « la chose est *tant* hors de metes de raison, [...] *que a peine peut elle estre par humain entendement conceue* » (p. 293), « il en eurent *telle* recompense *qu'ilz sont tous periz en la ruine*. » (p. 341), « *si* bien et entierement retint en sa mémoire les choses dictes, *que lors n'estoit medicin*, qui en sceut à la moytié. » (p. 223-225). Pour exprimer la manière, les consécutives sont introduites par les locutions conjonctives *en sorte que* : « *en sorte que de toute mémoire n'a esté prince ny ligue tant efferée o superbe* » (p. 291), ou *si bien que* : « estuverent les jambes de Forgier mignonnement *si bien qu'il feut tantost guery* » (p. 253).

La seconde facette du mode subjonctif est celle du monde contrefactuel qui contient « en lui au moins une proposition contradictoire avec ce

45 Louis Lalaire, *La Variation modale dans les subordonnées à temps fini en français moderne : approche syntaxique*, Berne, Peter Lang, 1998, p. 111.

46 *Ibid.*

47 Classification empruntée à Delphine Denis et Anne Sancier-Château, *Grammaire du français*, op. cit., s.v. « Marques de la subordination », p. 166-168.

qui est » et que Robert Martin appelle aussi « l'anti-univers » car il « rassemble les mondes qui étaient possibles et que le réel a annihilés »<sup>48</sup>, comme dans l'expression de l'inexistence et de l'antécédence.

#### Subjonctif et contrefactuel : expression de l'inexistence et de l'antécédence

Les subordonnées circonstancielles d'exclusion introduites par la locution *sans que* nient toute corrélation supposée établie entre les deux propositions<sup>49</sup>. En d'autres termes, l'appartenance au contrefactuel traduit une « assertion d'inexistence<sup>50</sup> », affirmant que ce que l'on dit n'existe pas. Ce procédé entraîne logiquement l'apparition du monde subjunctif, le mode par définition du monde qui n'est pas, comme dans les exemples suivants : « eut un aneau fait des quatre metaulx ensemble [...] *sans que l'assier froisseast l'or, sans que l'argent foullast le cuyvre* » (p. 101), « donnant des esperons à son cheval passa franchement oultre, *sans que jamais son cheval eust fraieur des corps mors* » (p. 335).

90

De même, les temporelles exprimant l'antécédence recourent au mode subjunctif puisque, dans ce cas, la limite temporelle est indéterminée. Tel est le cas des propositions introduites par *devant que*, au sens d'*avant que* : « esquelz *davant que le Sophiste eust proposé sa commission*, l'on delivreroit les cloches » (p. 175). La locution *devant que* disparaît sous la concurrence de son équivalent *avant que*, de même sens, que Rabelais utilise aussi lorsqu'il écrit : « o quants aultres y entreront, *avant que cestuy cy en sorte* » (p. 71) ». De même, la locution *jusques à ce que* introduit une temporelle au mode subjunctif : « estoit leue quelque histoire plaisante des anciennes prouesses : *jusques à ce qu'il eust prins son vin* » (p. 223), comme le morphème *que* glosable en l'occurrence par *avant que* : « Je n'entreprendray guerre, *que je n'aye essayé tous les ars et moyens de paix* » (p. 279).

D'autres propositions expriment le potentiel ou le contrefactuel selon la visée du procès, à l'instar de la concession, de la parataxe et de l'hypothèse.

<sup>48</sup> Robert Martin, *Pour une logique du sens*, op. cit., p. 126.

<sup>49</sup> Olivier Soutet, *Le Subjonctif en français*, op. cit., p. 93.

<sup>50</sup> Robert Martin, *Pour une logique du sens*, op. cit., p. 128.

## SUBJONCTIF : PROPOSITIONS ENTRE POTENTIEL ET CONTREFACTUEL

### Le subjonctif dans la concessive

Les subordonnées conjonctives de concession traduisent, selon le contexte de l'énoncé, le potentiel ou le contrefactuel. Une concession exprime « une circonstance qui, tout en mettant obstacle à une action, ne l'empêche pas d'avoir lieu ». Ce barrage à l'actualisation traduit le « refus de l'énonciateur de prendre en charge l'assertion de la subordonnée » par un effet de « discordance » entre la subordonnée et la principale<sup>51</sup>. L'emploi du subjonctif s'avère ainsi nécessaire en raison de cette discordance avec le réel. La concessive au subjonctif est la plus fréquente, d'ailleurs Rabelais utilise rarement les locutions conjonctives *ores que* et *pendant que* suivies du mode indicatif dans l'expression du probable.

Lorsque le locuteur « assume [entièrement] l'incompatibilité<sup>52</sup> » qui lie l'énoncé de la principale à celui de la subordonnée concessive, cette dernière est dite concessive stricte et exprime alors le contrefactuel. L'énoncé appartient par conséquent à un univers de croyance qui rend l'actualisation du procès absolument impossible, « la relation concessive se fond[ant] très généralement sur la non-vérification d'un lien causal attendu<sup>53</sup> ». Chez Rabelais, ce type de proposition concessive est introduite par les locutions *quoi que* : « Comme bien sçavoit Homere, [...] *quoy qu'un malautru ait dict que ses carmes sentoyent plus le vin que l'huile* » (p. 41) ; par *combien que*, apparue entre le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle, qui, sans être la locution la plus répandue, reste néanmoins l'une des plus courantes chez Rabelais : « Lequel *combien que semblast pour le commencement difficile*, en la continuation tant doux fut » (p. 243). Notons que Rabelais n'utilise jamais la locution *bien que* pour éviter toute corruption de la langue. *Bien que* est en effet une aphérèse de la locution *combien que*, c'est-à-dire une modification phonétique qui engendre la perte d'un ou plusieurs phonèmes au début d'un mot, en l'occurrence des phonèmes *com-*. La particule *com-* à valeur de degré

51 Marie-Annick Morel, *Étude sur les moyens grammaticaux et lexicaux propres à exprimer une concession en français contemporain*, thèse d'État, Université Paris 3, 1980, p. 36.

52 Olivier Soutet, *Études d'ancien et moyen français*, Paris, PUF, 1992, p. 19.

53 *Id.*, *Le Subjonctif en français*, op. cit., p. 47.

s'amuït au XVI<sup>e</sup> siècle lorsque la locution *combien que* « ne traduit plus l'idée de degré<sup>54</sup> ».

*Encore que* introduit pour sa part une concession à valeur restrictive qui appartient au monde potentiel. Elle exprime une réserve du locuteur par une remise en cause partielle de l'énoncé « en deux instants<sup>55</sup> », comme dans la phrase : « *encores que icelle journée feust passée sans livres et lectures : point elle n'estoit passée sans proffit* » (p. 243) : le premier instant de la réserve est celui de l'absence de lecture et le second celui du bon temps passé, malgré cette absence. Cette locution n'est pas rare chez Rabelais. N'étant absolument pas de nature étymologique, le <-s> dit adverbial apparaît sans raison particulière à l'intérieur de ladite locution, seulement par analogie avec certains adverbes du type *moins* ou *certes*<sup>56</sup>.

92

### Le subjonctif dans la parataxe

Les propositions paratactiques ne sont introduites par aucun mot subordonnant, leur seul indice étant l'imparfait du subjonctif, ou sa forme composée le plus-que-parfait, dont l'hypervirtualité<sup>57</sup> suffit à introduire l'énoncé dans le monde de l'hypothèse. Le rapport de subordination est donc implicite.

Conjuguées à l'imparfait, les parataxes appartiennent au monde du potentiel. Elles traduisent « l'insertion des faits dans un monde possible, dont on sait qu'il n'a pas de réalité immédiate ou qu'il n'a pas eu de réalité passée<sup>58</sup> ». Elles expriment par exemple une « éventualité concédée<sup>59</sup> », au sens de *malgré*, à l'image du tour archaïsant au subjonctif imparfait « *ne fust Juno* » (p. 53) signifiant « si ce n'était Junon / sans Junon ».

54 *Id.*, *La Concession dans la phrase complexe en français, des origines au XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 1992, p. 220.

55 *Id.*, *Le Subjonctif en français*, *op. cit.*, p. 98 et 99 : « L'implication sous-jacente, dans laquelle *p* et *q* sont présentés comme incompatibles, loin d'être réfutée comme dans la concession stricte, est finalement admise. »

56 Marie-Madeleine Fragonard et Éliane Kotler, *Introduction à la langue du XVI<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 44.

57 Olivier Soutet, *Le Subjonctif en français*, *op. cit.*, p. 145.

58 Delphine Denis et Anne Sancier-Château, *Grammaire du français*, *op. cit.*, s.v. « Le subjonctif en parataxe », p. 487.

59 *Ibid.*, s.v. « Éventualité concédée : subjonctif imparfait », p. 488.

Conjuguées au plus-que-parfait, les parataxes expriment l'insertion du procès dans l'irréel du passé, donc dans le contrefactuel. Il inscrit le procès dans le monde des possibles déjà « dépassés », « annihilés par le réel » et « dont on sait qu'ils n'ont pu avoir lieu »<sup>60</sup>, comme le met en valeur le plus-que-parfait des vers « Ne fust Juno / On luy *eust fait* un tour » qui indique qu'il n'a jamais été possible de jouer aucun tour, à cause de la protection de Junon. De même le plus-que-parfait de la phrase : « ce n'est fait de bons voisins [...] encores par le marché *vous eussions nous donné* de noz raisins » (p. 249) glosable par « nous vous aurions donné de nos raisins, si vous n'aviez pas été de mauvais voisin » nie toute possibilité de faire don de raisins à ces voisins malveillants.

### Le subjonctif dans l'hypothèse

À l'exemple de la *Grammaire du français de la Renaissance* de Sabine Lardon et Marie-Claire Thomine, nous distinguons principalement trois modes d'expression de l'hypothèse : d'abord l'expression de l'éventuel à l'indicatif, ensuite l'expression du potentiel et de l'irréel du présent à l'indicatif et à la forme en *-rais*, enfin l'expression de l'irréel du passé au plus-que-parfait du subjonctif uniquement ou de type mixtes<sup>61</sup>. Intéressons-nous brièvement pour commencer à l'hypothèse introduite par d'autres conjonctions que *si*.

#### Les conjonctions de l'hypothèse hors *si*

La subordonnée hypothétique introduite par la locution conjonctive *pourvu que* exprime l'idée de « condition suffisante », à savoir que « dire que *A* est une condition nécessaire pour *B* signifie que pour que *B* soit réalisé, il faut que *A* le soit »<sup>62</sup>. Ainsi, l'hypothèse posée dans le dialogue : « Je (dist Picrochole) le prendray a mercy. — Voyre (dirent ilz) *pourveu qu'il se face baptiser* » (p. 307) signifie que le salut de Barberousse (procès B) ne tient qu'à son baptême (procès A). Les locutions *en quas quel* / *en cas que*, synonyme de *au cas où*, sont aussi fréquentes dans *Gargantua* :

<sup>60</sup> *Ibid.*, s.v. « Éventualité dépassée ».

<sup>61</sup> Sabine Lardon et Marie-Claire Thomine, *Grammaire du français de la Renaissance : étude morphosyntaxique*, Paris, Garnier, 2009, p. 251-258.

<sup>62</sup> Olivier Soutet, *Le Subjonctif en français, op. cit.*, p. 91.

« Je donne au diable *en quas que* de ma vie / preigne à mercy leur vente de quenoilles » (p. 51). Par ailleurs, Rabelais utilise également la locution *si non que*, au sens de *à moins que*<sup>63</sup> : « les passeraux ne mangent *si non* que on leurs tappe la queue » (p. 73). L'hypothèse introduite par *si* demeure la construction de la condition la plus employée.

**Expression de l'éventuel à l'indicatif : *si* + présent indicatif ; présent ou futur de l'indicatif**

94

L'expression de l'hypothèse relative au présent et à l'avenir, visant à exprimer l'éventuel, se conjugue au moyen de l'indicatif présent dans la protase, suivi du futur de l'indicatif dans l'apodose<sup>64</sup> : « Si vous nous les rendez à ma requête, je y *gaigneray* six pans de saulcices. » (p. 162), « si au troisieme moys elles *engroissent* : leur fruit *sera* heritier du deffunct. » (p. 63). Ce premier schéma connaît deux variantes.

La première exprime une hypothèse concernant le présent uniquement. Il comprend un présent de l'indicatif dans l'apodose et la protase occasionnant l'« annulation de l'écart temporel entre la réalisation de la conséquence et celle de la condition de l'hypothèse<sup>65</sup> ». Il crée un effet de concomitance et parfois de vérité absolue comme le dicton de l'ivrogne « si je ne *boy*, je *suys* à sec. Me voylà mort » (p. 71). Lorsque le procès est au passé, le passé composé prend le relais du présent : « Si *veu l'avez*, vous *avez peu* noter de quelle devotion il le guette » (p. 37). La seconde variante, très rare, insiste mieux encore sur la concomitance des procès de la principale et de la subordonnée par l'entremise du mode impératif. En guise d'illustration, prenons l'exemple : « Si tu es de Dieu sy *parle*, sy tu es de l'aulture sy *t'en va*. » (p. 325).

63 Georges Gougenheim, *Grammaire de la langue française du seizième siècle*, op. cit., p. 231.

64 La protase est la subordonnée conditionnelle, encore appelée hypothétique ; l'apodose est la proposition principale de l'hypothétique.

65 Marie-Madeleine Fragonard et Éliane Kotler, *Grammaire du français de la Renaissance*, op. cit., p. 252, citant Bernard Combettes et Simone Monsonogo « Un moment de la constitution du système de l'hypothèse en français, XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles », *Verbum*, 6/3, 1983, p. 228.

Expression du potentiel et de l'irréel du présent : *si* + imparfait indicatif  
et forme en *-rais*

En revanche, lorsque l'hypothèse portant sur le présent ou l'avenir exprime le potentiel ou l'irréel du présent, le tour *si imparfait de l'indicatif, forme en -rais* s'impose. Ce procédé est le plus courant et le moins marqué. C'est une « donnée fondamentale de la syntaxe française » que ne connaissent pas les autres langues romanes et dont on trouve des traces dès le VIII<sup>e</sup> siècle, « contemporaine de la naissance même du français »<sup>66</sup>. Et pourtant, les grammaires de la Renaissance ne l'évoquent guère dans leur chapitre, ou alors à titre exceptionnel. *L'Éclaircissement de la langue française* de John Palsgrave (1530) et *Le Tretté de la grammère françoëse* de Louis Meigret (1550) par exemple sont les rares ouvrages à traiter de la forme en *-rais* et de son rôle dans l'hypothèse. Sylvius reconnaît pour sa part l'embarras qu'elle occasionne, concluant un exposé par l'aveu : « en connaissance de cause, je laisse de côté la conjugaison répandue en roi ou roie, rois, roit, rions, ries, rient ou roient ou riont<sup>67</sup> ». La forme en *-rais* est en effet jugée populaire et incorrecte car elle exprime dans le système hypothétique une éventualité au mode indicatif<sup>68</sup>. Elle ne mérite donc pas de figurer dans les ouvrages théoriques qui rendent compte, en revanche, de l'hypothèse au subjonctif, du type latin. L'écart avec la norme en vigueur et l'oralité du tour intéressent évidemment Rabelais<sup>69</sup>.

La forme en *-rais* exprime l'irréel du présent ou le potentiel selon le contexte qu'éclaire seul en français la nature de l'hypothèse. Cette dernière est dite *potentielle* lorsqu'elle traduit un doute simple, « un élément objectivable sur la ligne de l'actualité<sup>70</sup> » qui laisse entendre

66 Robert-Léon Wagner, *Les Phrases hypothétiques commençant par « si » dans la langue française, des origines à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 1939, p. 14.

67 Jacques Dubois, dit Sylvius, *Grammaire latino-française. Introduction à la langue française suivie d'une grammaire (1531)*, trad. et notes de Colette Demaizière, Paris, Champion, 1998, p. 345.

68 Gérard Moignet, *Essai sur le mode subjonctif en latin postclassique et en ancien français, op. cit.*, t. 2, p. 663.

69 Sur la réserve des grammaires de la Renaissance à traiter de la forme en *-rais*, voir Marielle Conforti, *Le Subjonctif en français préclassique, op. cit.*, « Quelle spécificité de l'hypothèse en français préclassique ? », p. 224-227 ; sur le goût de Rabelais pour l'écart avec la norme en vigueur, voir Mireille Huchon, *Rabelais, op. cit.*, p. 188.

70 Gustave Guillaume, *Temps et verbe, op. cit.*, p. 50.

que le procès de l'hypothèse peut encore se produire, comme dans la phrase : « si Grandgousier nous *mettoit* siege, dés à present m'en *irois* faire arracher les dents toutes » (p. 303) ou « s'il [Dieu] *vouloit* les femmes *auroient* doresnavant ainsi leurs enfans par l'aureille » (p. 83).

En revanche, lorsque « l'on passe le seuil du réalisable et que l'on est dans le contrefactuel<sup>71</sup> », l'hypothèse est qualifiée d'« irréelle », comme dans la citation « si n'*estoient* messieurs les bestes, nous *vivriions* comme clerks », dans laquelle Rabelais s'amuse à inverser les noms *clerks* et *bestes*, rendant de la sorte l'énoncé sémantiquement irrecevable. Notons un cas d'insistance : l'emploi du subjonctif présent à valeur injonctive ou de souhait à la place d'une forme en *-rais* qui, au contraire, atténuerait le procès : « si j'*estoy*s roy de Paris [ce qui est impossible], le diable m'*emport* si je ne metoys le feu dedans » (p. 341) au lieu de « il faudrait que le diable m'*emporte* ».

#### Expression de l'irréel du passé : subjonctif plus-que-parfait et tours mixtes

À la Renaissance, l'usage du plus-que-parfait du subjonctif dans l'apodose et la protase exprime l'irréel du passé. Il s'agit de la formulation la plus usuelle, apparue au XIII<sup>e</sup> siècle et encore vivace au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>72</sup>. Cependant, Rabelais utilise rarement ce double subjonctif plus-que-parfait qu'il réserve à l'emphase, comme dans l'affirmation, il est vrai téméraire : « si j'*eusse esté* au temps de Jesuchrist, j'*eusse bien engardé* que les Juifz ne l'*eusse prins* au jardin de Olivet » (p. 357).

Dans l'expression de l'irréel du passé, Rabelais préfère l'usage des tours mixtes, alliant le plus-que-parfait du subjonctif à d'autres modes. S'il emploie parfois le participe présent dans la protase de l'irréel comme dans la phrase : « Mais *voyans* la belle brodure [...] vous l'*eussiez comparée* à une belle corne d'abondance » (p. 95), au sens de « si vous aviez vu la belle brodure [...] vous l'auriez comparée à une belle corne d'abondance », il utilise plus généralement le plus-que-parfait du subjonctif dans la protase et la forme en *-rais* dans l'apodose, comme dans l'interrogative :

71 Sabine Lardon et Marie-Claire Thomine, *Grammaire du français de la Renaissance*, *op. cit.*, p. 253.

72 Marie-Madeleine Fragonard et Éliane Kotler, *Introduction à la langue du XVI<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 85.

« si le vouloir de Dieu tel *eust testé, diriez vous* qu'il ne l'eust peu faire? » (p. 83) ou l'imparfait de l'indicatif dans la principale, à l'exemple de cette harangue de Gallet à Picrochrole :

Si quelque tort *eust esté* par nous faict en tes subjectz et domaines, si par nous *eust esté* porté faveur à tes mal vouluz, si en tes affaires ne te *eussions secouru*, si par nous ton nom et honneur *eust esté blessé*. Ou, pour mieulx dire : si l'esperit calumniateur tentant à mal te tirer *eust* par fallaces especes, et phantasmes ludificatoyses *mis* en ton entendement que envers toy *eussions* faict choses non digne de nostre ancienne amitié: tu *devois* premier enquerir de la verité, puis nous en admonester. (p. 293-295)

L'indicatif « tu *devois* premier enquerir de la verité », au lieu de la version au subjonctif « tu *eusses dû* premier enquerir de la verité », a l'avantage, en actualisant le procès, de clore de manière définitive la litanie d'hypothèses conjuguées au plus-que-parfait du subjonctif qui dédouanent Gallet, au nom de Grandgousier, des torts qu'ils auraient pu causer à Picrochrole en les plongeant dans la sphère d'un l'irréel du passé au subjonctif. Nous percevons par ailleurs dans cette accumulation de subjonctifs conjugués au plus-que-parfait une imitation du latin qui ne connaissait pas d'autres temps et mode dans l'expression de l'irréel du passé. Ainsi, Rabelais joue de cet effet latinisant dans l'extrait en question, où pas moins de six hypothèses, martelées au subjonctif plus-que-parfait, rythment ce discours épideictique visant à blâmer l'attitude de Picrochrole, tout en revêtant une dimension solennelle.

Comme nous le voyons, le système hypothétique de Rabelais jongle habilement entre réminiscence du style oratoire latin au subjonctif et modernité des tours typiquement français à l'indicatif. Les temps employés suivent pour leur part une concordance que nous qualifierons de cinétique et modale.

#### UNE CONCORDANCE CINÉTIQUE ET MODALE

À défaut de marquer le procès clairement dans le temps des époques, le subjonctif « qui n'est pas du vrai temps » « ne peut marquer qu'une

orientation prospective ou rétrospective »<sup>73</sup>, suivant les directions temporelles. Aussi le subjonctif obéit-il à différents cinétismes temporels et à différentes tendances modales<sup>74</sup>.

Le subjonctif présent apparaît quand son cinétisme est tourné vers le présent ou le futur. La concordance des temps au présent du subjonctif est la plus fréquente et la moins marquée. Dans la phrase : « Je croy qu'elle n'y *soyt* plus maintenant » (p. 193), le subjonctif présent met l'accent sur la contemporanéité du procès, mise également en valeur par l'adverbe *maintenant*. Ainsi la vision et le procès coïncident dans une parfaite simultanéité.

98

Le passé du subjonctif exprime une antériorité, d'aspect accompli, par rapport à un verbe au présent<sup>75</sup>, à l'image du paradigme *soye descendu* tiré de l'affirmation « je cuyde que *soye descendu* de quelque riche roy » (p. 45) qui place la naissance de l'auteur, et cela va de soi, antérieurement au moment de l'énonciation.

L'imparfait du subjonctif « de cinétisme rétrospectif<sup>76</sup> » est de même tourné vers le passé du locuteur, mais il exprime la simultanéité ou l'avenir dans le passé. Dans la phrase : « voulut son père qu'il *portast* [ses aneaulx] pour renouveler le signe antique de noblesse » (p. 101), le père souhaite qu'à l'instant même où il parle, dans le passé, son fils porte les anneaux dont il est question, ou dans un avenir proche.

Le plus-que-parfait du subjonctif marque pour sa part l'antériorité accomplie par rapport à l'imparfait. Ainsi, le procès du verbe *eust mys*, conjugué au plus-que-parfait du subjonctif, est-il antérieur à celui du verbe *pensoient*, conjugué à l'imparfait de l'indicatif, tel qu'en la mésaventure des pèlerins avalés par Gargantua qui « pensoient qu'on les *eust mys* en quelque basse fousse de prisons » (p. 347), confondant les dents du géant avec les barreaux d'une prison.

---

73 Marcel Barral, *L'imparfait du subjonctif: étude sur l'emploi et la concordance des temps du subjonctif*, Paris, A. et J. Picard, 1980, p. 150.

74 Voir Marielle Conforti, *Le Subjonctif en français préclassique*, *op. cit.*, sur la concordance, p. 228-238.

75 Marcel Barral, *L'imparfait du subjonctif*, *op. cit.*, p. 155.

76 *Ibid.*, p. 156.

En outre, Rabelais, comme tout locuteur de la Renaissance, « se servait alors sciemment des formes du subjonctif présent ou imparfait, non seulement pour établir une concordance des temps, [...], mais encore pour dégager en discours des valeurs modales<sup>77</sup>. » L'irréel du passé conjugué au subjonctif plus-que-parfait servait à exprimer l'irréel du passé et l'imparfait l'éventuel, que le contexte soit présent ou passé.

Rabelais apprécie particulièrement l'imparfait du subjonctif à valeur d'éventuel<sup>78</sup>. Il en parsème son œuvre. Il s'agit probablement d'une réminiscence du subjonctif imparfait latin, propre à l'expression de la condition que de nombreuses langues romanes, à l'instar de l'italien, ont maintenu dans leur syntaxe, du type « Si je montois aussi bien que j'avalle, je *feusse* pieç' à hault en l'aer » (p. 73), glosable par « je *serais* pieç' à hault en l'aer ». Il suffit donc « d'une simple nuance d'éventualité pour amener un subjonctif II (imparfait)<sup>79</sup> ». Le paradigme de subjonctif est alors remplaçable par la forme en *-rais*, temps utilisé en français moderne dans l'expression de l'irréel du présent. Ainsi, la phrase : « la grande diablerie à quatre personnages estoit bien en ce que possible n'estoit longuement les reserver, car elles *feussent* pourries » (p. 65) est glosable par « la grande diablerie à quatre personnages estoit bien en ce que possible n'estoit longuement les reserver, car elles *seraient* pourries » et l'imparfait du subjonctif de l'expression « croioyt que nues *feussent* pailles d'arain, et que vessies *feussent* lanternes » (p. 123) équivaut de même à la forme en *-rais* : « Croioyt que nues *seraient* pailles d'arain, et que vessies *seraient* lanternes ».

Aussi au xvi<sup>e</sup> siècle, et en particulier sous la plume de Rabelais, l'emploi des temps du subjonctif obéit à des phénomènes « complexes, bien loin de la rigueur simpliste de la règle formulée dans les grammaires

77 *Ibid.*, p. 120.

78 Voir Marielle Conforti, *Le Subjonctif en français préclassique*, op. cit., p. 233-237, à propos de la valeur d'éventuel du subjonctif imparfait.

79 Gérard Moignet, *Essai sur le mode subjonctif en latin postclassique et en ancien français*, op. cit., t. 1, p. 129 : « [lorsque] une idée regardante d'hypothèse ou d'éventualité intervient entre une idée regardante interceptive au présent de l'indicatif et l'idée regardée, on emploie habituellement à l'époque classique le subjonctif II [l'imparfait] pour l'idée regardée ».

normatives<sup>80</sup> » à partir du xviii<sup>e</sup> siècle<sup>81</sup>. Elle comporte par ailleurs le panel entier de nuances de l'hypothèse, et en particulier de l'éventuel à l'imparfait du subjonctif.

100

En matière de choix modal, Rabelais obéit à la tendance générale du xvii<sup>e</sup> siècle qui consiste à choisir l'indicatif lorsque le procès renvoie au monde du probable et au subjonctif lorsqu'il pénètre dans la sphère du possible, dans l'expression du potentiel ou du contrefactuel. Comme ses contemporains, il est aussi sensible à la valeur modale du subjonctif, en particulier à celle de l'éventuel à imparfait qui revêt une dimension stylistique exceptionnelle, disparue en français moderne. Hormis ces deux tendances, l'emploi du subjonctif et de l'indicatif dans *Gargantua*, et dans l'œuvre de Rabelais en général, ne ressemble en rien à celui des écrivains du xvii<sup>e</sup> siècle. En effet, le « vulgaire illustre<sup>82</sup> », minutieusement élaboré par Rabelais pour célébrer la langue française, est souvent définissable par le non-respect des normes alors généralement mises en œuvre par les écrivains.

D'abord il ne copie pas la langue de l'élite parisienne, que les théoriciens invitent pourtant à imiter. Au contraire, Rabelais n'a de cesse de la moquer avec pour cible favorite, comme chacun sait, la Sorbonne. Il ne s'embarrasse guère des frontières régionales, employant, ce faisant, des occurrences empruntées à la variété des français, tel le tour gascon du subjonctif sans <i> en P4 et P5, rarement pratiqué à partir de la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle. De plus, malgré la réserve des écrivains de la Renaissance à l'égard de la forme en *-rais* dans l'expression de l'hypothèse, Rabelais assume la singularité de la langue française en adoptant, à l'écrit, l'oralité du schéma hypothétique à l'indicatif : *si + imparfait de l'indicatif, forme en -rais*<sup>83</sup>. En outre, Rabelais ne participe pas au courant de modernisation de l'orthographe selon la prononciation, comme le préconisent les grammaires de Louis Meigret ou de Jacques

<sup>80</sup> Marcel Barral, *L'Imparfait du subjonctif*, op. cit., p. 119.

<sup>81</sup> cf. Marielle Conforti, *Le Subjonctif en français préclassique*, op. cit., p. 229.

<sup>82</sup> Mireille Huchon, *Rabelais*, op. cit., p. 191.

<sup>83</sup> Robert-Léon Wagner, *Les Phrases hypothétiques commençant par « si », des origines à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 14 et p. 131.

Peletier du Mans. Au contraire, il grave l'origine étymologique du mot dans la graphie. Tirant profit des avantages des langues anciennes qu'il souhaite transmettre au français écrit, il œuvre en faveur de la stabilité des paradigmes et maintient par exemple des hiatus tels que *feusse* et *feisse* et des formes palatalisées telle que *preigne*. Désireux d'illustrer la langue française « en l'enrichissant d'apports antiques<sup>84</sup> », il fait également usage de latinismes au sein du discours indirect ou de l'irréel du passé au subjonctif à la place de l'indicatif.

Et pourtant, malgré la richesse et l'originalité de la langue de Rabelais, « artificielle<sup>85</sup> » au sens positif du terme car savamment construite, répondant à une norme qui lui est propre et n'apparaissant qu'à l'écrit, elle devait s'éteindre avec lui sans laisser de disciple<sup>86</sup>. Elle suffit cependant, suivant la thèse de Mireille Huchon, à introniser notre auteur au rang de véritable grammairien<sup>87</sup>.

---

84 Guy Demerson, *L'Esthétique de Rabelais*, op. cit., p. 86.

85 Mireille Huchon, *Rabelais*, op. cit., p. 192.

86 Ead., *Rabelais grammairien*, op. cit., p. 494.

87 *Ibid.*, p. 495.



## BIBLIOGRAPHIE

### CHRÉTIEN DE TROYES

#### Édition de référence

*Le Chevalier au Lion*, éd. et trad. Corinne Pierreville, Paris, Champion, coll. « Champion classique. Moyen Âge », 2016.

#### Autres éditions et œuvres de Chrétien de Troyes citées

*Le Chevalier au Lion*, éd. et trad. Claude Buridant et Jean Trostin, Paris, Champion, coll. « Traductions », 1982.

*Érec et Énide*, éd. Mario Roques, Paris, Champion, coll. « Classiques français du Moyen Âge », 1990.

*Œuvres complètes*, éd. dirigée par Daniel Poirion, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1994.

#### Études critiques

ANDRIEUX-REIX, Nelly, *Ancien Français : fiches de vocabulaire*, Paris, PUF, coll. « Études littéraires », 1987.

AUERBACH, Erich, *Figura* [1944], Paris, Macula, 1993.

BAKHTINE, Mihail, *Esthétique et théorie du roman*, trad. Daria Olivier, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1987.

BAUMGARTNER, Emmanuèle, *Le Récit médiéval, XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Hachette, coll. « Contours littéraires », 1995.

BOUTET, Dominique, *Charlemagne et Arthur ou le Roi imaginaire*, Paris, Champion, 1992.

BURIDANT, Claude, « Les binômes synonymiques : esquisse d'une histoire des couples de synonymes du Moyen Âge au XVII<sup>e</sup> siècle », *Bulletin du Centre d'analyse du discours*, 4, « Synonymies », 1980, p. 5-79.

- BUSBY, Keith *et al.* (dir.), *Les Manuscrits de Chrétien de Troyes*, Amsterdam/Atlanta, Rodopi, 1993, 2 vol.
- CASAGRANDE, Carla, VECCHIO, Silvana, *Les Péchés de la langue. Discipline et éthique de la parole dans la culture médiévale*, Paris, Éditions du Cerf, 1991.
- COLBY, Alice M., *The Portrait in Twelfth-Century French Literature: An example of the Stylistic Originality of Chrétien de Troyes*, Genève, Droz, 1965.
- DENOYELLE, Corinne, *Poétique du dialogue médiéval*, Rennes, PUR, 2010.  
*Dictionnaire électronique de Chrétien de Troyes*, <http://www.atilf.fr/dect/>.
- DUBOST, Francis, *Aspects fantastiques de la littérature narrative médiévale (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles). L'Autre, L'Ailleurs, L'Autrefois*, Paris, Champion, 1991, 2 vol.
- DUFOURNET, Jean (dir.), « *Le Chevalier au lion* » de Chrétien de Troyes : *approches d'un chef-d'œuvre*, Paris, Champion, 1988.
- ECO, Umberto, *Art et beauté dans l'esthétique médiévale*, trad. Maurice Javion, Paris, LGF, coll. « Biblio essais », 1997.
- FRAPPIER, Jean, *Étude sur « Yvain ou le Chevalier au Lion »*, Paris, SEDES, 1969.
- FRITZ, Jean-Marie, Introduction à Chrétien de Troyes, *Romans*, éd. dirigée par Michel Zink, Paris, LGF, coll. « La Pochothèque », 1994.
- GAUWARD, Claude, *Violence et ordre public au Moyen Âge*, Paris, Picard, 2005.
- GIRARD, René, « Amour et Haine dans *Yvain* », dans Hubert Heckmann et Nicolas Lenoir (dir.), *Mimétisme, violence, sacré. Approche anthropologique de la littérature narrative médiévale*, Orléans, Paradigme, 2012, p. 7-27.
- GRÉSILLON, Almuth, MAINGUENEAU, Dominique, « Polyphonie, proverbe et détournement, ou Un proverbe peut en cacher un autre », *Langages*, 73, « Les plans d'énonciation », mars 1984, p. 112-125.
- GUERREAU-JALABERT, Anita, « Fées et chevalerie. Observations sur le sens social d'un thème dit merveilleux », dans [coll.], *Miracles, prodiges et merveilles au Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, p. 133-150.
- , « Parole/parabole. La parole dans les langues romanes : analyse d'un champ lexical et sémantique », dans Rosa Maria Dessì et Michel Lauwers (dir.), *La Parole du prédicateur (V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Nice, Centre d'études médiévales de l'université de Nice Sophia-Antipolis, 1997, p. 311-339.
- , « Le cerf et l'épervier dans la structure du prologue d'*Érec* », dans Agostino Paravicini Bagliani et Baudouin Van den Abele (dir.), *La Chasse au Moyen Âge : société, traités, symboles*, Turnhout, Brepols, 2000, p. 203-219.

- , « *Aimer de fin cuer*: le cœur dans la thématique courtoise », *Micrologus. Natura, Scienze e Societa Medievali*, 11, « Il cuore », 2003, p. 343-371.
- , « Le temps des créations (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle) », dans *Histoire culturelle de la France*, t. I, *Le Moyen Âge*, dir. Michel Sot, Jean-Patrice Boudet et Anita Guerreau-Jalabert, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points histoire », 2005.
- HERSCHBERG PIERROT, Anne, *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, 2003.
- HILKA, Alfons, *Die direkte Rede als stilistisches Kunstmittel in den Romanen des Chrestien de Troyes* [1903], Genève, Slatkine Reprints, 1979.
- HUNT, Tony, « Tradition and Originality in the Prologues of Chrestien de Troyes », *Forum for Modern Language Studies*, 8/1, 1972, p. 320-344.
- LOGNA-PRAT, Dominique, « Continence et virginité dans la conception clunisienne de l'ordre du monde autour de l'an mil », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, n° 1, 1985, p. 127-146.
- JAEGER, C. Stephen, *The Origins of Courtliness. Civilizing trends and the formation on courtly ideals, 939-1210*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1985.
- JAMES-RAOUL, Danièle, *Chrétien de Troyes, la griffe d'un style*, Paris, Champion, 2007.
- , « Vers une poétique du romanesque : *Érec* et *Énide* (v. 1085-3002), éléments de style », dans Florence Mercier-Leca et Valérie Raby (dir.), *Styles, genres, auteurs*, 9. *Chrétien de Troyes, Ronsard, Fénelon, Marivaux, Rimbaud, Beckett*, Paris, PUPS, 2010.
- JOUVE, Vincent, *Poétique des valeurs*, Paris, PUF, 2001.
- KANTOROWICZ, Ernst, *L'Empereur Frédéric II* [1927], dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2000.
- KELLY, Douglas, « La conjointure de l'anomalie et du stéréotype: un modèle de l'invention dans les romans arthuriens en vers », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 14, 2007, p. 25-39.
- KÖHLER, Erich, *L'Aventure chevaleresque. Idéal et réalité dans le roman courtois. Études sur la forme des plus anciens poèmes d'Arthur et du Graal*, Paris, Gallimard, 1974.
- LE GOFF, Jacques, *L'Imaginaire médiéval*, Paris, Gallimard, 1985.
- LESIEUR, Thierry, *Devenir fou pour être sage. Construction d'une raison chrétienne à l'aube de la réforme grégorienne*, Turnhout, Brepols, 2003.

- Lettres d'Abélard et Héloïse*, éd. et trad. Éric Hicks et Thérèse Moreau, Paris, LGF, coll. « Lettres gothiques », 2007.
- MARNETTE, Sophie, *Narrateur et points de vue dans la littérature médiévale. Une approche linguistique*, Bern, Peter Lang, 1998, p. 29-38.
- MÉLA, Charles, *La Reine et le Graal. La conjointure dans les romans du Graal, de Chrétien de Troyes au Livre de Lancelot*, Paris, Éditions du Seuil, 1984.
- MOLINIÉ, Georges, « Problématique de la répétition », *Langue française*, 101, « Les figures de rhétorique et leur actualité en linguistique », 1994/1, p. 102-111.
- , *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, LGF, coll. « Les usuels de poche », 1996.
- OLLIER, Marie-Louise, *Lexique et concordance de Chrétien de Troyes d'après la copie de Guiot avec introduction, index et rimaire*, Traitement informatique par Serge Lusignan, Charles Doutrelepon et Bernard Derval, Montréal/Paris, Presses de l'université de Montréal/Vrin, 1986.
- , *La Forme du sens. Textes narratifs des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Études littéraires et linguistiques*, Orléans, Paradigme, 2000.
- PARISSE, Michel, « La conscience chrétienne des nobles aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », dans [coll.], *La cristianità dei secoli XI e XII in Occidente: coscienza e struttura di una società*, Milano, Vita e pensiero, 1983, p. 259-280.
- PERRET, Michèle, « Proverbes et sentences : la fonction idéologique dans *Le Bel Inconnu* de Renaud de Beaujeu », dans Dominique Boutet et al. (dir.), *Plaisit vos oïr bone cançon vallant? Mélanges de langue et de littérature offerts à François Suard*, Villeneuve-d'Ascq, Université Charles-de-Gaulle, 1999, p. 691-701.
- POIRION, Daniel, *Le Merveilleux dans la littérature française du Moyen Âge*, Paris, PUF, 1982.
- RASTIER, François, « Action et récit », *Raisons pratiques*, 10, 1999, p. 173-198, repris et revu dans *Texto! Textes et cultures*, 19/3, 2017, p. 1-29.
- RIBARD, Jacques, « Les romans de Chrétien de Troyes sont-ils allégoriques ? », repris dans Denis Hüe (dir.), *Polyphonie du Graal*, Orléans, Paradigme, 1998.
- RICŒUR, Paul, *Temps et récit*, 1, *L'Intrigue et le récit historique*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points essais », 1983.
- STANESCO, Michel, ZINK, Michel, *Histoire européenne du roman médiéval. Esquisse et perspectives*, Paris, PUF, 1992.
- TILLIETTE, Jean-Yves, « La *descriptio Helenae* dans la poésie latine du XII<sup>e</sup> siècle », *Bien dire et bien apprendre*, 11, 1993, p. 419-432.

—, compte rendu de « Francine Mora-Lebrun, *L'Énéide médiévale et la chanson de geste*, Nouvelle bibliothèque médiévale, 23, 1994 et *L'“Énéide” médiévale et la naissance du roman*, coll. Perspectives littéraires, 1994 », *Romania*, 453-454, 1996, p. 265-275.

VALETTE, Jean-René, *La Poétique du merveilleux dans le Lancelot propre*, Paris, Champion, 1998.

VISING, Johan, « Les débuts du style français », dans *Recueil de mémoires philologiques présentés à Gaston Paris par ses élèves suédois*, Stockholm, L'Imprimerie centrale, 1889.

WOLEDGE, Brian, *Commentaire sur « Yvain [Le Chevalier au Lion] » de Chrétien de Troyes, I, vv. 1-3411*, Genève, Droz, 1986.

## FRANÇOIS RABELAIS

### Édition de référence

*Gargantua*, éd. Mireille Huchon, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 2007.

### Autres œuvres citées

ÉRASME, *Œuvres choisies*, éd. Jacques Chomarat, Paris, LGF, coll. « Le livre de poche classique », 1991.

### Études critiques

BARRAL, Marcel, *L'Imparfait du subjonctif: étude sur l'emploi et la concordance des temps du subjonctif*, Paris, A. et J. Picard, 1980.

BERLAN, Françoise, « Principe d'équivalence et binarité dans la harangue d'Ulrich Gallet à Picrochole », *L'Information grammaticale*, 41, mars 1989, p. 32-38.

BOWEN, Barbara, « Janotus de Bragmardo in the limelight (*Gargantua*, ch. 19) », *The French Review*, LXXII/2, 1998, p. 229-237.

BRAULT, Gerard, « The Significance of Eudemon's Praise of Gargantua », *Kentucky Romance Quarterly*, XVIII, 1971, p. 310.

BRUNOT, Ferdinand, *La Pensée et la langue*, Paris, Masson et C<sup>ie</sup>, 1953.

CHOMARAT, Jacques, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, Paris, Les Belles Lettres, 1981.

- COHEN, Paul, « Langues et pouvoirs politiques en France sous l'Ancien Régime », dans Serge Lusignan, France Martineau, Yves Charles Morin et Paul Cohen, *L'Introuvable Unité du français. Contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XIX<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Laval, Presses de l'université Laval, 2012, p. 126-141.
- COMBETTES, Bernard, MONSONEGO, Simone, « Un moment de la constitution du système de l'hypothèse en français, XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles », *Verbum*, 6/3, 1983, p. 221-240.
- CONFORTI, Marielle, *Le Subjonctif en français préclassique. Étude morphosyntaxique, 1539-1637*, thèse, université Paris-Sorbonne, dir. Olivier Soutet, 2014.
- COUROUAU, Jean-François, *Et non autrement. Marginalisation et résistance des langues de France (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Genève, Droz, 2012.
- DEFAUX, Gérard, *Pantagruel et les sophistes*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1973.
- DEMAIZIÈRE, Colette, « Le subjonctif dans les commentaires de Monluc », *L'Information grammaticale*, 74, juin 1997, p. 57-60.
- DEMERSON, Guy, *L'Esthétique de Rabelais*, Paris, SEDES, 1996.
- DENIS, Delphine, SANCIER-CHÂTEAU, Anne, *Grammaire du français*, Paris, LGF, coll. « Les usuels de poche », 1994.
- DUBOIS, Jacques, dit Sylvius, *Grammaire latino-française. Introduction à la langue française suivie d'une grammaire (1531)*, trad. et notes de Colette Demaizière, Paris, Champion, 1998.
- FABRI, Pierre, *Le Grand et Vray Art de pleine rhétorique, utile, proffitable, et nécessaire : a toutes gens qui desirent a bien elegantement parler et escrire*, Paris, Jean Longis, 1532.
- FRAGONARD, Marie-Madeleine, KOTLER, Éliane, *Introduction à la langue du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Nathan, coll. « 128 », 1994.
- GONDRET, Pierre, « Cuidier, penser et croire, chez Calvin », *Le Français préclassique, 1500-1650*, 6, 1999, p. 51-57.
- GOUGENHEIM, Georges, *Grammaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Picard, 1984.
- GROSS, Gaston, *Les Expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*, Gap, Ophrys, 1996.
- GUILLAUME, Gustave, *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, Champion, 1929.

- HUCHON, Mireille, *Rabelais grammairien, de l'histoire du texte aux problèmes d'authenticité*, Genève, Droz, 1981.
- , « Le “language” de frère Jean dans *Gargantua* », *L'Information grammaticale*, 41, mars 1989, p. 28-31.
- , *Rabelais*, Paris, Gallimard, 2011.
- , « Rabelais allégoriste », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2012/2, p. 277-290.
- JOLY, Geneviève, *L'Ancien français*, Paris, Belin, 2004.
- LA CHARITÉ, Claude, *La Rhétorique épistolaire de Rabelais*, Québec, Nota bene, 2003.
- LALAIRE, Louis, *La Variation modale dans les subordonnées à temps fini du français moderne: approche syntaxique*, Berne, Lang, 1998.
- LARDON, Sabine, THOMINE, Marie-Claire, *Grammaire du français de la Renaissance: étude morphosyntaxique*, Paris, Garnier, 2009.
- LECOINTE, Jean, *L'Idéal et la Différence. La perception de la personnalité littéraire à la Renaissance*, Genève, Droz, 1993.
- LEEMAN-BOUIX, Danielle, *Grammaire du verbe français, des formes au sens: modes, aspects, temps, auxiliaires*, Paris, Armand Colin, coll. « Fac. linguistique », 2005.
- LORIAN, Alexandre, « Journaux et chroniques 1450-1525: quelques aspects de la subordination », communication au colloque *Sémantique lexicale et sémantique grammaticale en moyen français*, publ. par Marc Wilmet, Bruxelles, VUB, 1979, p. 257-292.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane, *La Langue française aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Armand Colin, coll. « Fac. linguistique », 2005.
- MARTIN, Robert, *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, coll. « Linguistique nouvelle », 1983 (2<sup>e</sup> éd 1992).
- MÉLANCHTHON, Philippe, *Elementorum rhetorices libri duo*, Parisiis, apud Simonem Colinaeum, 1532.
- [MENOT, Michel], *Sermons choisis de Michel Menot*, éd. J. Nève, Paris, E. Champion, 1924.
- MILLET, Olivier, *Calvin et la dynamique de la parole. Étude de rhétorique réformée*, Paris, Champion, 1992.
- MOIGNET, Gérard, *Essai sur le mode subjonctif, en latin postclassique et en ancien français*, Paris, PUF, 1959, 2 vol.

- MOREL, Marie-Annick, *Étude sur les moyens grammaticaux et lexicaux propres à exprimer une concession en français contemporain*, thèse d'État, Université de Paris 3, 1980.
- MORIN, Yves Charles, « L'imaginaire norme de prononciation aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », dans Serge Lusignan, France Martineau, Yves Charles Morin et Paul Cohen, *L'Introuvable Unité du français. Contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XIX<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Laval, Presses de l'université Laval, 2012, p. 145-226.
- MORTUREUX, Marie-Françoise « Figement lexical et lexicalisation », *Cahiers de lexicologie*, 82, 2003, p. 11-22.
- LOUDIN, Antoine, *Grammaire française rapportée au langage du temps*, réimpression des éditions de Paris, 1632 et 1640, Genève, Slatkine Reprints, 1972.
- PALSGRAVE, John, *L'Éclaircissement de la langue française (1530)*, texte anglais original, trad. et notes de Susan Baddeley, Paris, Champion, 2003.
- SOUTET, Olivier, *La Concession dans la phrase complexe en français, des origines au XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 1992.
- , *Études d'ancien et moyen français*, Paris, PUF, 1992.
- , *Le Subjonctif en français*, Paris, Ophrys, 2002.
- , « Proposition pour une systématique historique des évolutions morphologiques ; l'exemple du subjonctif français au XVI<sup>e</sup> siècle », *L'Information grammaticale*, 74, juin 2007, p. 39-42.
- THOMINE, Marie-Claire, « "Un mélange de trop mauvais accord ?" La harangue dans les récits de Rabelais. L'exemple de *Gargantua* », *Études rabelaisiennes*, 2017, p. 101-116.
- THUASNE, Louis, *Rabelais et Villon*, Paris, Champion, 1969.
- VAUGELAS, Claude Fabre de, *Remarques sur la langue française [1647]*, éd. Zygmund Marzys, Genève, Droz, 2009.
- WAGNER, Robert Léon, *Les Phrases hypothétiques commençant par « si » dans la langue française, des origines à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 1939.
- WUNDERLI, Peter, *Die Teilaktualisierung des Verbalgeschehens (Subjonctif) im Mittel-französischen*, Tübingen, M. Niemeyer, 1970.

## JEAN RACINE

### Édition de référence

*Athalie*, éd. Georges Forestier, Paris, Gallimard, coll. « Folio théâtre », 2001.

### Autres éditions et œuvres de Racine citées

*Théâtre complet*, éd. Jean Rohou, Paris, LGF, coll. « La Pochothèque », 1998.

### Études critiques

BEAUZÉE, Nicolas, MARMONTEL, Jean-François (dir.), *Encyclopédie méthodique. Grammaire et littérature*, Paris/Liège, Panckoucke/Plomteux, 1782-1786, 3 vol.

BUFFIER, Claude, *Grammaire française*, Paris, N. Le Clerc et al., 1709.

CHIFLET, Laurent, *Essai d'une parfaite grammaire de la langue française*, Cologne, Pierre Le Grand, 1680 [6<sup>e</sup> éd.].

FONTANIER, Pierre, *Les Figures du discours* [1821-1830], Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1977.

GARY-PRIEUR, Marie-Noëlle, *Grammaire du nom propre*, Paris, PUF, 1994.

GHEERAERT, Tony, « Racine prophète sublime », *La Licorne*, 50, « Racine poète », 1999, p. 75-92.

GROS DE GASQUET, Julia et al., « *Esther* » et « *Athalie* » de Racine, Neuilly, Atlante, 2004.

JONASSON, Kerstin, *Le Nom propre. Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1994.

KLEIBER, Georges, *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck, 1981.

–, « Sur la définition des noms propres : une dizaine d'années après », dans Michèle Noailly (dir.), *Nom propre et nomination*, Paris, Klincksieck, 1995.

LAURENT, Nicolas, « L'énonciation du nom propre dans *Athalie* de Racine », *L'Information grammaticale*, 100, janvier 2004, p. 44-48.

–, *La Part réelle du langage. Essai sur le système du nom propre*, Paris, Champion, 2016.

LEROY, Sarah, Présentation de *Langue française*, 146, « Noms propres : la modification », 2005/2, p. 3-8.

LESCLACHE, Louis de, *Traité de l'orthographe*, Paris, Pierre Promé, 1669.

- MAUPAS, Charles, *Grammaire et syntaxe française*, Rouen, Jacques Cailloué, 1638 [3<sup>e</sup> éd.].
- LOUDIN, Antoine, *Grammaire française rapportée au langage du temps*, Paris, Antoine de Sommerville, 1640 [2<sup>e</sup> éd.].
- PASCHOU, Adrien, « *Athalie* (1690) de Racine à la lumière des sources hébraïques et grecques : la lutte des sacralités », *Études de lettres*, 2010/1-2, « Tradition classique », p. 189-204.
- RÉGNIER-DESMARAIS, François-Séraphin, *Traité de la grammaire française*, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1706.
- SIBLOT, Paul, « Sur le seuil du nom propre », dans Teddy Arnavielle et Jeanne-Marie Barbéris (dir.), *Hommages à Paul Fabre*, Montpellier, Université Paul Valéry-Montpellier III, département des Sciences du langage, 1997, p. 175-186.
- SPILLEBOUT, Gabriel, *Le Vocabulaire biblique dans les tragédies sacrées de Racine*, Genève, Droz, 1968.
- WILMET, Marc, *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot, coll. « HU. Langue française », 1997.

## ANDRÉ CHÉNIER

### Édition de référence

*Poésies*, éd. Louis Becq de Fouquières [1872], Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 1994.

### Autres éditions de Chénier citées

*Œuvres complètes*, éd. Gérard Walter, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1940.

*Œuvres poétiques*, éd. Georges Buisson, Orléans, Paradigme, t. I, 2005, t. II, 2010.

### Études critiques

BÉCHEREL, Danièle, « L'opposition des deux parties du discours adjectif/substantif. Définitions et ajustements terminologiques. », *Meta*, 39/4, décembre 1994, p. 626-635.

- BERLAN, Françoise, « L'épithète entre rhétorique, logique et grammaire aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Histoire épistémologie langage*, 14/1, « L'adjectif : perspective historique et typologique », dir. Bernard Colombat, 1992, p. 181-198.
- CONDILLAC, Étienne Bonnot de, *Grammaire*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Dufart, 1803.
- GARNIER-MATHEZ Isabelle, *L'Épithète et la connivence. Écriture concertée chez les Évangéliques français (1523-1534)*, Genève, Droz, 2005.
- GOES, Jean, *L'Adjectif : entre nom et verbe*, Bruxelles/Paris, Duculot, 1999.
- GOULEMOT, Jean, TATIN-GOURIER, Jean-Jacques, *André Chénier. Poésie et politique*, Paris, Minerve, 2005.
- GOUVARD, Jean-Michel, « Remarques sur la syntaxe des épithètes dans les textes poétiques », dans Agnès Fontvieille-Cordani et Stéphanie Thonnerieux (dir.), *L'Ordre des mots à la lecture des textes*, Lyon, PUL, 2009, p. 101-118.
- GUITTON, Édouard, *Physionomie(s) d'André Chénier*, Orléans, Paradigme, 2005.
- LE HIR, Yves, « La qualification dans les *Bucoliques* d'André Chénier », *Le Français moderne*, avril 1954, p. 97-106.
- LOTE, Georges, *Histoire du vers français*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, t. VII, 1992.
- MARMONTEL, Jean-François, *Éléments de littérature* [1787], éd. Sophie Le Ménahèze, Paris, Desjonquères, 2005.
- MENANT, Sylvain, *La Chute d'Icare. La crise de la poésie française dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 1981.
- O'DEA, Michael, « André Chénier relu par Sainte-Beuve dans *Vie, poésie et pensées de Joseph Delorme* », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 109, 2009/1, p. 101-119.
- PERRIN-NAFFAKH, Anne-Marie, *Le Cliché de style en français moderne. Nature linguistique et rhétorique, fonction littéraire*, Talence, Presses universitaires de Bordeaux, 1985.
- SALVAN, Geneviève, « Faute avouée à moitié pardonnée », *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique*, 167-168, « L'exception (revue et corrigée), 2015, <https://pratiques.revues.org/2712>.

## GUSTAVE FLAUBERT

### Édition de référence

*L'Éducation sentimentale*, éd. Pierre-Marc de Biasi, Paris, LGF, coll. « Classiques de poche », 2002.

### Autres œuvres de Flaubert citées

*Correspondance*, éd. Jean Bruneau et Yvan Leclerc, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 5 vol., 1973-2007.

*Madame Bovary*, éd. Bernard Ajac, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2006.

*Œuvres de jeunesse*, éd. Claudine Gothot-Mersch et Guy Sagnes, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2001.

292

### Autres œuvres cités

PROUST, Marcel, *Sodome et Gomorrhe*, dans *Œuvres complètes*, éd. dirigée par Jean-Yves Tadié, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. III, 1988.

VOISINS D'AMBRE, Anne-Caroline-Joséphine Husson, *Les Borgia d'Afrique*, Paris, Dentu et Cie, 1887.

VOLTAIRE, *Romans et contes*, éd. Frédéric Deloffre et Jacques Van Den Heuvel, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1979.

### Études critiques

ARABYAN, Marc, *Le Paragraphe narratif. Étude typographique et linguistique de la ponctuation textuelle dans les récits classiques et modernes*, Paris, L'Harmattan, 1994.

BARIDON, Laurent, GUÉDRON, Martial, *Corps et arts. Physionomies et physiologies dans les arts visuels*, Paris, L'Harmattan, 1999.

–, *L'Art et l'histoire de la caricature*, Paris, Citadelles et Mazenod, 2015.

BATTEUX, Charles, *Cours de belles-lettres, ou Principes de la littérature*, 3<sup>e</sup> partie, Paris, Desaint et Saillant/Durand, 1753, t. IV.

–, *Les Quatre Poétiques d'Aristote, d'Horace, de Vida, de Despréaux. Les beaux-arts réduits à un même principe*, avec les traductions & des remarques par M. l'abbé Batteux, Paris, A. Delalain, 1829 [1<sup>re</sup> éd. 1747].

- BAUDELAIRE, Charles, *Les Fleurs du mal*, dans *Œuvres complètes*, éd. Claude Pichois, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. I, 1975.
- , « Le peintre de la vie moderne », dans *Œuvres complètes*, éd. Claude Pichois, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, 1976.
- BORDERIE Régine, « Le bizarre ordinaire », *Flaubert. Revue critique et génétique*, 16/2016, « Microlectures (I) », <https://flaubert.revues.org/2646>.
- BORILLO, Andrée, *L'Espace et son expression en français*, Paris, Ophrys, 2000.
- CABANÈS, Jean-Louis, *Le Négatif. Essai sur la représentation littéraire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2011.
- COURT-PÉREZ, Françoise, *Gautier, un romantique ironique. Sur l'esprit de Gautier*, Paris, Champion, 1998.
- CZYBA, Luce, « La caricature du féminisme de 1848 : de Daumier à Flaubert », dans *Écrire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Besançon, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1998.
- FAIRLIE, Alison, « Pellerin et le thème de l'art », *Europe*, 485-487, « Flaubert », septembre-novembre 1969, p. 38-50.
- FROLICH, Juliette, « L'homme kitsch ou le jeu des masques dans *L'Éducation sentimentale* de Flaubert », *Romantisme*, 79, « Masques », 1993, p. 39-52.
- FULL, Bettina, *Karikatur und Poiesis. Die asthetik Charles Baudelaires*, Heidelberg, Winter, 2005.
- GEORGES-MÉTRAL, Alice de, *Les Illusions de l'écriture ou la Crise de la représentation dans l'œuvre romanesque de Jules Barbey d'Aureville*, Paris, Champion, 2007.
- GOMOT, Guillaume, « Est-elle bête!... Rosanette : une figure animale de *L'Éducation sentimentale* ? », *Revue Flaubert*, 10, « Animal et animalité chez Flaubert », dir. Juliette Azoulai, 2010, <http://flaubert.univ-rouen.fr/revue/article.php?id=60>.
- GOTHOT-MERSCH, Claudine, « Le dialogue dans l'œuvre de Flaubert », *Europe*, 485-487, « Flaubert », septembre-novembre 1969, p. 112-121.
- GUINAND, Cécile, « La caricature littéraire : *L'Éducation sentimentale* de Flaubert », *Quêtes littéraires*, 5, « De l'image à l'imaginaire », 2015, p. 65-77, [http://flaubert.univ-rouen.fr/ressources/es\\_guinand.pdf](http://flaubert.univ-rouen.fr/ressources/es_guinand.pdf).
- HERSCHBERG PIERROT, Anne, « Clichés, stéréotypie et stratégie discursive dans le discours de Lieuvain. *Madame Bovary*, II, 8 », *Item*, 22 septembre 2008, <http://www.item.ens.fr/index.php?id=377262>.

- KINOUCI, Takashi, « La mémoire des images dans *L'Éducation sentimentale* », *Flaubert. Revue critique et génétique*, 11/2014, « Les pouvoirs de l'image (I) », <http://flaubert.revues.org/2256>.
- LACOSTE, Francis, « *Bouvard et Pécuchet*, ou *Quatrevingt-treize* "en farce" », *Romantisme*, 95, « Romans », dir. Guy Rosa, 1997, p. 99-112.
- LAUFER, Roger, « L'alinéa typographique du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans Roger Laufer (dir.), *La Notion de paragraphe*, Paris, Éditions du CNRS, 1985.
- LE CALVEZ, Éric, *Flaubert topographe : « L'Éducation sentimentale ». Essai de poésie génétique*, Amsterdam/Atlanta, Rodopi, 1997.
- , *La Production du descriptif. Exogénèse et endogénèse de « L'Éducation sentimentale »*, Amsterdam, Rodopi, 2002.
- LECLERC, Yvan, *Gustave Flaubert. « L'Éducation sentimentale »*, Paris, PUF, coll. « Études littéraires », 1997.
- MEINER, Carsten, *Le Carrosse littéraire et l'invention du hasard*, Paris, PUF, 2008.
- MITTERAND, Henri, « "Les pantoufles de la bonne..." : la sémiologie de la dérision dans *L'Éducation sentimentale* », dans Fabienne Bercegol et Didier Philippot (dir.), *La Pensée du paradoxe. Approche du romantisme. Hommage à Michel Crouzet*, Paris, PUPS, 2006.
- NARR, Sabine, « Flaubert et l'image légendaire / légendée », *Flaubert. Revue critique et génétique*, 11/2014, « Les pouvoirs de l'image (I) », <http://flaubert.revues.org/2294>.
- PAILLET, Anne-Marie, STOLZ, Claire (dir.), *L'Hyperbate, aux frontières de la phrase*, Paris, PUPS, 2011.
- PHILIPPE Gilles, PIAT Julien (dir.), *La Langue littéraire*, Paris, Fayard, 2009.
- PREISS, Nathalie, *Les Physiologies en France au XIX<sup>e</sup> siècle : étude historique, littéraire et stylistique*, Mont-de-Marsan, Éditions Interuniversitaires, 1999.
- , *Pour rire ! La blague au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 2002.
- , « De "pouff" à "pschitt" ! – de la blague et de la caricature politique sous la monarchie de Juillet et après... », *Romantisme*, « Blague et supercheries littéraires », dir. Philippe Hamon, 116, 2002, p. 5-17.
- PROUST, Marcel, « À propos du "style" de Flaubert », dans *Contre Sainte-Beuve*, précédé de *Pastiches et mélanges* et suivi d'*Essais et articles*, éd. Pierre Clarac, avec la collaboration d'Yves Sandre, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1971.

- QUINTILIEN, *Institution oratoire*, livre IX, trad. Jean Cousin, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1978.
- RABATEL, Alain, « Analyse pragma-énonciative des points de vue en confrontation dans les hyperboles vives : hyper-assertion et sur-énonciation », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 61-62, 2014-2015, p. 91-109.
- REED, Arden, *Flaubert, Manet. L'émergence du modernisme*, Paris, Champion, 2012.
- REVEL, Jean-François, « L'invention de la caricature », *L'Œil*, 109, janvier 1964, p. 12-21.
- TAKAI, Nao, *Le Corps féminin nu ou paré dans les récits réalistes de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Flaubert, les Goncourt et Zola*, Paris, Champion, 2013.
- THIBAUDET, Albert, *Gustave Flaubert [1935]*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1982.
- TRIAIRE, Sylvie, *Une esthétique de la déliaison, Flaubert (1870-1880)*, Paris, Champion, 2002.
- VAILLANT, Alain, *L'Art de la littérature. Romantisme et modernité*, Paris, Classiques Garnier, 2016.
- , *La Civilisation du rire*, Paris, CNRS éditions, 2016.
- VOULLOUX, Bernard, « Le “champ de la caricature” selon Champfleury », dans Gilles Bonnet (dir.), *Champfleury, écrivain chercheur*, Paris, Champion, 2006.
- , « Flaubert et Taine devant l'image » *Flaubert. Revue critique et génétique*, 11/2014, « Les pouvoirs de l'image (I) », <http://flaubert.revues.org/2311>.
- , « Pour en finir avec l'impressionnisme littéraire. Un essai de métastylistique », *Questions de style*, dossier « Réalisme(s) et réalité(s) », <https://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/forge/2131>.
- WETHERILL, Peter Michael, *L'Éducation sentimentale. Images et documents*, Paris, Garnier, coll. « Classiques Garnier », 1985.
- WICKY, Erika, *Les Paradoxes du détail. Voir, savoir et représenter à l'ère de la photographie*, Rennes, PUR, 2015.
- ZOLA, Émile, *Du roman. Sur Stendhal, Flaubert et les frères Goncourt*, préfacé par Henri Mitterand, Bruxelles, Complexe, 1989.

NICOLAS BOUVIER

Édition de référence

*L'Usage du monde: récit, Genève, juin 1953-Khyber Pass, décembre 1954*, Paris, La Découverte, coll. « La Découverte poche », 2014.

Études critiques

ADAM, Jean-Michel *et alii*, *Le Texte descriptif. Poétique historique et linguistique textuelle: avec des travaux d'application et leurs corrigés*, Paris, Nathan, coll. « Nathan-université », 1989.

BARONI, Raphaël, *La Tension narrative: suspense, curiosité et surprise*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 2007.

296

–, *L'Œuvre du temps: poétique de la discordance narrative*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 2009.

BARTHES, Roland, *Le Degré zéro de l'écriture* [1953], Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points essais », 1972.

–, « L'effet de réel » [1968], dans *Le Bruissement de la langue, Essais critiques IV* [1984], Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points essais », 1993, p. 179-187.

–, « Le cercle des fragments », dans *Roland Barthes par Roland Barthes* [1975], Paris, Éditions du Seuil, coll. « Écrivains de toujours », 1995.

BATAILLE, Georges, « Le non-savoir », dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, t. XII, 1988, p. 278-288.

BONNEFOY, Yves, *Entretiens sur la poésie*, Paris, Mercure de France, 1990.

CHAUDIER, Stéphane, « L'insignifiant: de Barthes à Proust », *Études françaises*, 45/1, « Écritures de l'insignifiant », printemps 2009, p. 13-31.

–, « À la recherche d'une figure, les séries d'adjectifs chez Proust », *Bulletin Marcel Proust*, 50, 2000, p. 59-80.

COGEZ, Gérard, *Les Écrivains voyageurs du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points essais », 2004.

CONCHE, Marcel, *Présence de la nature*, Paris, PUF, coll. « Perspectives critiques », 2001.

DELEUZE, Gilles, *Qu'est-ce que la philosophie?* [1991], Paris, Éditions de Minuit, coll. « Reprises », 2005.

GENETTE, Gérard, *Figures III*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 1972.

- GREIMAS, Algirdas Julien, *Sémantique structurale: recherche et méthode*, Paris, Larousse, coll. « Langue et langage », 1966.
- HAMBURGER, Kâte, *Logique des genres littéraires*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 1986.
- HAMON, Philippe, *Du descriptif*, Paris, Hachette, 1993.
- , *Le Personnel du roman: le système des personnages dans les Rougon-Macquart d'Émile Zola*, Genève, Droz, 2<sup>e</sup> éd., 2012.
- KLEIBER, Georges, *L'Anaphore associative*, Paris, PUF, coll. « Linguistique nouvelle », 2001.
- LAVOCAT, Françoise, *Fait et fiction. Pour une frontière*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 2016.
- LECOLLE, Michelle, MICHEL, Raymond, MILCENT-LAWSON, Sophie (dir.), *Liste et effet liste en littérature*, Paris, Classiques Garnier, 2013.
- LEJEUNE, Philippe, *Le Pacte autobiographique*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 1975.
- MAGRI, Véronique, « Stylistique générique et statistique. Pour une poétique du récit de voyage », *Lexicometrica*, 2006, p. 651-662, <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2006/PDF/II-058.pdf>.
- MERLEAU-PONTY, Maurice, *Le Visible et l'Invisible* [1964], Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1979.
- , *La Prose du monde* [1969], Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1972.
- MOUREAU, François (dir.), *Métamorphoses du récit de voyage*, Paris/Genève, Champion/Slatkine, 1986.
- PATRON, Sylvie, *Le Narrateur: introduction à la théorie narrative*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2009.
- VERMOYAL-BARON, Marie-Corine, *La Série adjectivale dans À la recherche du temps perdu, du fait de langue au fait de vision*, thèse, Paris-Sorbonne, dir. Olivier Soutet, 2015.
- WOLFF, Francis, *Dire le monde*, Paris, PUF, coll. « Quadriges », 2004.



## RÉSUMÉS

### CHRÉTIEN DE TROYES, *LE CHEVALIER AU LION*

Éléonore ANDRIEU (Université Toulouse-Jean Jaurès – PLH, EA 4601)

« *Merveille* et parcours de savoir dans *Le Chevalier au lion* de Chrétien de Troyes »

Les occurrences du vocable *merveille* dans *Le Chevalier au lion* dessinent un ensemble de parcours de savoir et par là même de personnages, strictement hiérarchisés en valeur par un discours narratorial qui ne cesse d'organiser par ailleurs le soupçon interprétatif. Par le vocable *merveille* sont en effet désignés des systèmes interprétatifs et des savoirs mis en défaut par un objet du monde incommensurable et auquel le roman attribue le plus haut *san*. Mais le vocable fait aussi parfois l'objet d'une citation de la part d'un personnage qui, faute de repérer lui-même la *merveille*, en prononce le nom. C'est ainsi que le programme de savoir « proesce et cortoisie » annoncé dès les premiers vers par la voix du narrateur se révèle non seulement inopérant (il achoppe devant les *merveilles*), mais aussi parfois disqualifiant quand les personnages refusent d'y renoncer au profit de l'aventure interprétative que laisse entrevoir la *merveille*. *A contrario*, la scansion de la *merveille* révèle au destinataire du roman les objets les plus incommensurables et partant, les plus signifiants, autrement dit l'objet du savoir le plus haut : la Fontaine, la joie, le lion, et enfin le pardon de Laudine et surtout, la faute d'Yvain par rapport à l'*amor*. Le *nonsavoir* amoureux est bien ici comme une *merveille* originelle, dont les conséquences échappent à la mesure du monde et que seul le renoncement absolu à soi et à tous les savoirs connus permet de combler.

Danièle JAMES-RAOUL (Université Bordeaux Montaigne – CLARE, EA 4593)

« La poétique du roman nouveau dans *Le Chevalier au lion* (v. 1-2160),  
éléments de style »

C'est dans *Le Chevalier au lion* – en même temps que dans *Le Chevalier à la charrette* – que le nom *roman* est attesté pour la première fois dans son nouveau sens de « genre littéraire » d'un type particulier. De fait, Chrétien de Troyes y déploie tout son art de la *conjointure* qui, depuis *Érec et Énide*, lui permet de bâtir une véritable poétique romanesque.

FRANÇOIS RABELAIS, *GARGANTUA*

300

Marielle CONFORTI-SANTARPIA (Université Paris-Sorbonne – STIH, EA 4509)

« Subjonctif et concurrence de l'indicatif en phrase complexe dans *Gargantua* de Rabelais »

L'article vise à déterminer l'originalité des emplois du subjonctif en phrase complexe dans *Gargantua* de Rabelais. L'analyse met en évidence le respect de la tendance générale de la Renaissance qui consiste à user du subjonctif lorsque le procès appartient au monde du possible et de l'indicatif dès qu'il pénètre la sphère du probable (terminologie empruntée à Robert Martin), dans une concordance des temps cinétique et modale d'une extraordinaire liberté. Le subjonctif rabelaisien n'en demeure pas moins unique par sa morphologie conservatrice fidèle au principe de « censure antique » et par ses emprunts au latin, à la langue médiévale et aux français régionaux dont il fait son miel pour créer un « français illustre » et poser une nouvelle pierre à l'édifice de la littérature française.

Mireille Huchon (Université Paris-Sorbonne)

« Rabelais rhétoricien en son *Gargantua* »

*Gargantua* mérite d'être lu à la lumière des rhétoriques contemporaines, telles celles de Pierre Fabri et de Philippe Mélancthon. Rabelais, jouant de l'opposition des personnages et des épisodes, s'y montre en parfait rhétoricien.

Nicolas LAURENT (École normale supérieure de Lyon – IHRIM, UMR 5317)

« Grammaire et stylistique du nom *Dieu* dans *Athalie* »

Dans *Athalie*, la toute-puissance de Dieu s'incarne dans l'importance accordée aux noms divins. *Dieu* domine largement le corpus – mais encore faut-il s'entendre sur ce nom, car il est ambigu : Racine fait grand usage de *Dieu* seul, mais aussi de constructions modifiées du nom propre, de désignations libres utilisant le nom commun pour référer à Dieu ou à un autre dieu, ou bien encore de dénominations complexes formées à partir de *Dieu*. C'est dans ce riche ensemble de dénominations et de désignations divines qu'on trace quelques pistes grammaticales et stylistiques. Ce faisant, on essaie de montrer que les jeux portant sur la référence à Dieu rendent sensible, pour chaque personnage de la pièce, le rapport à Dieu et au divin.

ANDRÉ CHÉNIER, *POÉSIES*

Jean-François BIANCO (Université d'Angers – CIRPaLL, EA 7457)

« L'usage de l'épithète dans la poésie d'André Chénier »

L'épithète est omniprésente dans la poésie de Chénier. Il ne s'agit pas d'en faire l'étude exhaustive, mais de présenter quelques caractéristiques de son usage. Le poète utilise avec brio cet élément clé de la langue poétique de son époque, que nous abordons, entre autres références, selon les indications esthétiques de Marmontel. Mais cette figure, qui dépasse le simple choix des adjectifs, n'est pas seulement pour lui un ornement convenu, c'est aussi un geste fondamental de son inspiration qui relève des sources grecques et qui marque l'organisation du texte. Ce n'est pas l'épithète qui fait la valeur de la parole poétique, c'est la logique du poème qui implique l'usage contrôlé de l'épithète.

Agnès FONTVIEILLE-CORDANI (Université Lyon 2 – Passages XX-XXI, EA 4160)

« Le “grand Trottoir roulant” de *L'Éducation sentimentale* »

Dans *L'Éducation sentimentale*, tout est passage : êtres, voiture, temps, espace, langage. Par l'emploi singulier qu'il fait des verbes, des temps, des connecteurs, des adverbes, des pronoms, mais aussi par l'usage de la parataxe et des blancs, Flaubert élabore une véritable linguistique du déplacement, incorrecte aux yeux des puristes, mais dont Marcel Proust défendra la justesse. Cette étude rend compte de la manière dont Flaubert explore les ressources cinématographiques de son *medium*, la prose, pour rendre les impressions et les sensations intimes liées au transport.

302

Anastasia SCEPI (Université Paris-Sorbonne – STIH, EA 4509)

« La caricature dans *L'Éducation sentimentale* : une “forme d'esprit” ? »

Bien que sémantiquement extensible et floue au XIX<sup>e</sup> siècle, la caricature n'en demeure pas moins une forme artistique centrale, permettant de penser et de peindre ces « mœurs modernes » qui se « passe[nt] à Paris » et font l'objet de *L'Éducation sentimentale*. La forme graphique, qui a rendu célèbres Honoré Daumier, Paul Gavarni ou Grandville, pour ne citer qu'eux, semble en effet informer toute la littérature du siècle. Ainsi, le présent article entend interroger la manière dont elle devient une véritable forme-sens, une « forme d'esprit » pour reprendre l'expression de Bernard Vouilloux, venant informer tout le roman, et, par là même, interroger non seulement ce monde « paralys[é] du cerveau » comme le note Flaubert dans une lettre à George Sand, mais aussi la littérature de ce siècle de la « charogne ». La caricature serait donc la forme graphique, puis littéraire, capable de dire la vérité du monde dans une grimace : il ne s'agit plus de passer par le biais d'un modèle, par l'art officiel, mais d'observer le réel dans de ce qu'il a de plus bas, de plus laid, et de proposer d'autres manières de le représenter, ce qui conduit à une expérimentation formelle et à une réflexion littéraire.

Laurence BOUGAULT (Université Rennes 2 – LIDILE, EA 3874)

« L'usage de la prose dans *L'Usage du monde* de Nicolas Bouvier »

*L'Usage du monde* de Nicolas Bouvier invite à questionner la notion de récit comme catégorie de la littérature de voyage. Dans ce questionnement, le rapport du texte au réel mérite d'être interrogé. Toute prose ne se plie pas à la définition du récit. Il semble utile de faire une typologie des aspects a-narratifs de *L'Usage du monde* pour pouvoir appréhender une généricité propre à la littérature de voyage tout en cherchant d'autres principes de catégorisation que la narrativité.

Stéphane CHAUDIER (Université Lille 3 – Alithila, EA 1061)

« Procédures énumératives : le voyageur face au réel dans *L'Usage du monde* »

S'efforçant de distinguer les notions apparemment voisines mais en réalité hiérarchisées d'« énumération » de « liste » et de « série », cette étude montre qu'il existe dans *L'Usage du monde* une figure de la liste, figure complexe exploitant les propriétés de la coordination (qui crée la série) et de l'énumération (qui joue sur la tension sémantique entre le même et l'autre, entre le continu et le discontinu). La figure de la liste y est interprétée comme une manière de ruser avec le temps : le voyageur enregistre la profusion référentielle de ce qui se donne dans l'instant ; mais il se déprend tout aussi vite de ce qui ne fait que s'offrir pour passer et mourir. La liste accroît et conjure ce sentiment de la fugacité de toute réalité : dans sa fonction essentielle, elle relève donc d'une thérapeutique stylistique.



## TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	
Olivier Soutet .....	7

### CHRÉTIEN DE TROYES *LE CHEVALIER AU LION*

305

<i>Merveille</i> et parcours de savoir dans <i>Le Chevalier au lion</i> de Chrétien de Troyes	
Éléonore Andrieu .....	13
La poétique du roman nouveau dans <i>Le Chevalier au lion</i> (v. 1-2160), éléments de style	
Danièle James-Raoul .....	41

### FRANÇOIS RABELAIS *GARGANTUA*

Subjonctif et concurrence de l'indicatif en phrase complexe dans <i>Gargantua</i> de Rabelais	
Marielle Conforti-Santarpia .....	75
Rabelais rhétoricien en son <i>Gargantua</i>	
Mireille Huchon .....	103

### JEAN RACINE *ATHALIE*

Grammaire et stylistique du nom <i>Dieu</i> dans <i>Athalie</i>	
Nicolas Laurent .....	117

ANDRÉ CHÉNIER

*POÉSIES*

L'usage de l'épithète dans la poésie d'André Chénier  
Jean-François Bianco .....143

GUSTAVE FLAUBERT

*L'ÉDUCATION SENTIMENTALE*

Le « grand Trottoir roulant » de *L'Éducation sentimentale*  
Agnès Fontvieille-Cordani .....167

306

La caricature dans *L'Éducation sentimentale*: une « forme d'esprit » ?  
Anastasia Scepi .....195

NICOLAS BOUVIER

*L'USAGE DU MONDE*

L'usage de la prose dans *L'Usage du monde* de Nicolas Bouvier  
Laurence Bougault .....217

Procédures énumératives : Le voyageur face au réel dans *L'Usage du monde*  
Stéphane Chaudier .....239

Bibliographie .....281

Résumés .....299